



APAJH

DU TARN

additionnons nos différences

citoyenneté laïcité solidarité

Rapport d'activité

2010

Assemblée Générale du 18 juin 2011 à Navès

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn
www.apajh81.org



Le vendredi 22 janvier 2010 à Albi, la conférence du généticien Axel Kahn a rassemblé plus de 750 personnes pour changer de regard sur le handicap.

Les interventions dans le grand amphithéâtre étaient retransmises en direct dans la maison du multimédia du Centre Universitaire Jean-François Champollion.

Enregistrements audio et vidéo sur www.apajh81.org

Le handicap ne définit pas la personne. Il constitue une question qui relève de l'intérêt général. Nous voulons changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap pour aboutir à leur pleine reconnaissance.

L'objectif de l'association est de mettre en œuvre toute action favorisant l'épanouissement des personnes que nous accompagnons en assurant leur intégration dans la vie sociale.

Ainsi, bénévoles et professionnels agissent au quotidien en prenant appui sur les valeurs républicaines mais aussi sur celles de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

Jean-Marie Aubespain
Président de l'APAJH du Tarn

Sommaire

Siège Social	2
Collectif Handicap 81	8
Pratique des arts et Sport adapté	10
Éléments financiers	12
EPAS Tutelles	20
Unités de Vie du Carmausin	23
IME / SSES Lostange	26
Pôle « Adultes handicapés »	32
ESAT Valérie Bonafé	33
FH / SAVS les Cyclades	38
FOT / SAMSAH La Planésié	42
MAS / CAAD Lucie Nouet	46



Siège Social

Vie associative

Président : Jean-Marie Aubespain

Direction générale

Directeur général : Patrice Chaillet

Vie associative

En 2010, l'APAJH du Tarn a connu une activité démocratique conséquente. Elle a réuni ses instances, participé à des travaux fédéraux en région et au niveau national, assumé son rôle local et tenu sa place dans de nombreuses instances participatives.

Les instances statutaires

L'Assemblée Générale a eu lieu le 4 juin 2010 au FOT La Planésié à Castres.

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises : les 18 janvier, 15 février, 29 mars, 17 mai, 21 juin, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre, alternativement à Castres ou Albi pour des séances de travail débutant à 18 h pour s'achever vers minuit.

Le Conseil d'Administration a tenu 5 sessions les 6 mars, 24 avril, 3 juillet, 23 octobre, 11 décembre, alternativement à Castres et Albi ou Saint-Sulpice pour la réunion de décembre 2010.

Les débats durent de 5 à 8 heures selon l'ordre du jour. Et pourtant nous avons toujours l'impression de manquer de temps...

La Commission des Finances a étudié tous les budgets et comptes de résultats les 17 avril et 16 octobre.

Les travaux avec la Fédération des APAJH

L'association a été représentée aux journées des associations départementales APAJH organisées à Paris les 20 mars et 3 décembre par son Président et son Directeur Général.

Elle a participé au Congrès de Saint-Brieuc les 24, 25 et 26 juin, avec une délégation composée du Président et de deux administrateurs, Pascale Maury et Yves Obis, auxquels se sont joints le Directeur général, les Directeurs, ainsi que deux cadres techniques du siège, Marlène Le Doré et Alain Rouquier.



Par le vote favorable de son Président, l'APAJH du Tarn a contribué à l'adoption des nouveaux statuts fédéraux lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération le 4 décembre à laquelle il était accompagné du Directeur Général.

De manière systématique, notre association départementale participe aux journées territoriales qui regroupent les associations départementales d'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ce fut encore le cas cette année à Toulouse les 15 et 16 avril ainsi qu'à Montauban les 12 et 13 octobre. Conduite par le Président, notre délégation y est mixte : administrateurs et cadres de direction en fonction des disponibilités.

Les instances externes officielles

2010 est l'année de création de l'ARS, agence régionale de santé, qui modifie l'organisation et la gouvernance du secteur social et médico-social en l'intégrant au secteur sanitaire. Dans chaque région de France de nouvelles instances ont été créées : la Conférence Régionale de Santé (CRSA) et la Conférence de territoire.

L'APAJH du Tarn a désigné son Président Jean-Marie Aubespain pour siéger à la CRSA en qualité de suppléant de Jean-Louis Vigneau, administrateur fédéral, ainsi qu'à la Conférence de Territoire du Tarn. De nombreuses réunions de mise en place se sont tenues en particulier lors de la constitution des groupes de travail consacrés aux soins de premiers recours, à la politique de santé, à l'offre de soins spécialisés et enfin à la santé des publics spécifiques personnes handicapées et personnes âgées.

L'association est toujours présente au sein :

- du CDCPH - Conseil départemental consultatif des personnes handicapées : Jean-Marie Aubespain et Yves Obis, 1 réunion par an ;
- de la COMEX - Commission Executive MDPH - Jean-Marie Aubespain, 2 réunions par an ;

- de la CDAPH - Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - Patrice Chaillet, Marlène Le Doré, Pierre Roux jusqu'en juillet et depuis Yves Obis assurent à tour de rôle une participation à chaque réunion : 18 en 2010 !
- des groupes de travail consultatifs mis en place par le Conseil Général dans le cadre de la construction du schéma départemental des personnes handicapées.

Les participations aux travaux collectifs des réseaux associatifs

Après l'avoir constitué et longtemps porté, l'APAJH du Tarn reste un membre particulièrement actif du Collectif Handicap 81 et œuvre au sein de ses 4 commissions ainsi qu'en séance plénière. Selon les situations et besoins outre le Président, le Directeur Général, Marlène Le Doré, Alain Delpi et Alain Rouquier animent les réunions (10 en 2010).



Depuis mars 2010 l'APAJH du Tarn est également présente aux réunions du comité d'entente régional qui se tiennent à Toulouse. Le Président et le Directeur Général contribuent au dialogue inter-associatif, au sein de cette force nouvelle, émanation du comité d'entente national créée pour harmoniser les positions du secteur et peser sur les politiques publiques développées par l'ARS.

En complément de cette activité déjà bien fournie, l'association a rencontré nombre d'élus tarnais, Députés et Sénateurs, Conseillers généraux et régionaux, Maires et Présidents d'intercommunalités dans le but de soutenir ses projets de développement ou de faire reconnaître les besoins des personnes en situation de handicap. Enfin, la plaquette associative a été envoyée aux 400 élus du département à l'automne.

Membre fondateur du Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées, l'association est également investie au sein du Centre régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée (terme de 1963, désormais bien obsolète mais toujours en usage). Elle est présentée au sein de ces deux structures régionales par le Directeur Général, Patrice Chaillet qui y assume la fonction de trésorier. Globalement cela nécessite environ une quinzaine de réunions par an.



Direction générale

Le siège, au travers de l'action de la direction générale, a poursuivi en 2010 sa mission de soutien au développement associatif et d'appui aux établissements et services, en accentuant sa structuration et son rôle pivot.

Une nouvelle étape a été franchie dans la reconnaissance officielle du siège. Le dossier de renouvellement d'autorisation de frais de siège déposé fin mars a non seulement été accepté mais surtout les financements sollicités ont été accordés. De ce fait, nous avons les moyens de poursuivre l'élargissement du champ d'action et de compétence du siège.

C'est ainsi qu'a été constituée, conformément au schéma de développement associatif adopté en décembre 2009 par le Conseil d'administration, une ressource « Formation, Etudes, Recherche, Agenda 21 » portée par Laurent Aupied depuis septembre.

En décembre, a été matérialisé un changement d'organisation avec la création d'une plate forme paye et comptabilité à destination des établissements et services gérés par l'association. Désormais ces fonctions, initialement dispersées dans les divers établissements sont regroupées et mutualisées sous contrôle du siège, en particulier du responsable administratif et financier Patrick Bonachera.

Harmonisation des pratiques, rigueur gestionnaire, amélioration de la qualité de ces prestations techniques sont attendues.

Interlocuteur privilégié des instances représentatives du personnel, la direction générale a travaillé en bonne intelligence avec les délégués syndicaux et délégués du personnel lors des traditionnelles rencontres de travail vouées aux négociations annuelles (4 en 2010) et lors des réunions du Comité Central d'Entreprise (3 en 2010). Pour 2011, l'enjeu portera sur la mise en place d'un CE unique en lieu et place des 4 CE et du CE existants.

La volonté de management participatif notamment traduite depuis 2008 par les missions transverses se poursuit et produit du résultat visible, tant en ce qui concerne les fonctions régaliennes (ressources humaines, qualité, finances par exemple) que le développement de prestations sportives ou artistiques en direction des usagers, conformes aux valeurs et au positionnement associatif. Les divers articles de presse insérés dans ce document en témoignent. A noter en matière de communication la création d'une nouvelle publication interne avec la lettre du directeur général « En mouvement », adressée aux quelques 300 salariés que compte l'association. 3 numéros ont été édités en 2010.

Après celle des Unités de vie confiée en février à Benoit Marcoul, directeur de l'EPAS, la direction de l'ESAT exercée depuis octobre 2005 par le directeur général en sus de sa fonction a été totalement transférée à Fabienne Cros à compter du 1er septembre. En 2011, il en ira de même de la direction du FH les Cyclades.

Ces mouvements sont indispensables pour assurer une direction opérationnelle de proximité et dégager le Directeur Général de responsabilités de terrain, à l'heure où il lui faut pour la bonne marche de l'association investir d'autres domaines d'action et de développement.

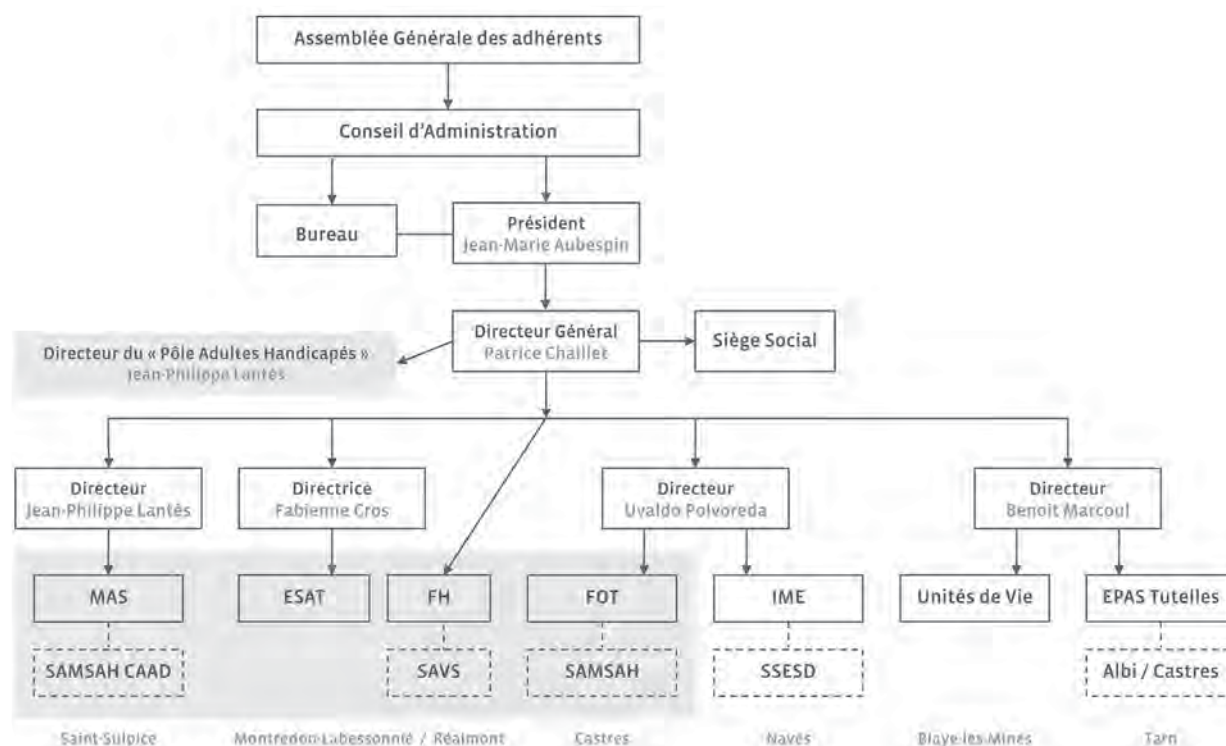


Les personnels du siège ont également suivi diverses formations ou colloques en lien avec leur fonction de représentation (rôle et fonctionnement du CHSCT par exemple), le développement de leur technicité (gestion électronique des fichiers, nouveaux outils bureautiques), l'évolution des pratiques professionnelles ou des politiques sectorielles (journées consacrées à l'évaluation organisée par l'ANESM, ou consa-

crées à la performance sous l'égide de l'ANAP, approche méthodologique d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, mutations des organisations médico-sociales...).

Globalement l'enjeu est de permettre à tous, chacun dans son registre, d'être au plus près des évolutions professionnelles, d'anticiper leurs effets, pour toujours être en capacité de venir en appui auprès des établissements et les soutenir dans une démarche de développement maîtrisé.

■ Organigramme général de l'APAJH du Tarn



■ Tableau des effectifs présents au 31 décembre 2010

	En personnes physiques			En équivalent temps plein		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Siège	4	6	10	3,5	5,5	9,0
EPAS	4	24	28	3,7	20,7	24,4
Unités de Vie	0	10	10	0,0	10,0	10,0
IME / SSESd Lostange	13	36	49	8,2	32,4	40,5
FOT La Planésidé	23	53	76	17,7	41,7	59,4
ESAT Valérie Bonafé						
Encadrement social	10	3	13	9,1	3,0	12,1
Encadrement production	1	0	1	6,4	0,0	6,4
Travailleurs handicapés	26	10	36	25,5	10,0	35,5
Total ESAT	37	13	50	40,9	13,0	53,9
FH / SAVS Les Cyclades	3	8	11	3,0	6,6	9,6
MAS / CAAD Lucie Nouet	15	75	90	11,5	64,6	76,1
Total	99	225	324	88,5	194,4	283,0

■ **Chiffres-clés 2010 d'une communication au service des valeurs associatives et des établissements**

- **9 200 visiteurs uniques du blog www.apajh81.org**, soit plus de 750 consultations par mois.
- **3 numéros du journal « A une lettre près » diffusé à 1 500 exemplaires** auprès des familles, des adhérents, des salariés de l'association, des établissements médico-sociaux du département, des élus tarnais, des administrations d'Etat du secteur social et des forces vives locales.
- **Plus de 15 supports imprimés** : calendrier, carte de vœux, affiches, invitations, plaquettes...
- **Plus de 10 passages sur les radios tarnaises** : Albigès, R d'Autan, 100 %, RCF, Chérie FM et CFM.
- **Plus de 60 articles dans la presse locale et institutionnelle** : La Dépêche du Midi, Le Tarn Libre, Le Journal d'Ici, La Semaine de Castres, L'Echo du Tarn, Le Paysan Tarnais, Albi Mag, New Box, Bulletin municipal de Navès, Journal intercommunal du Réalmontais et RETT Infos.

**Conférence
avec Axel Khan**



Vendredi soir, venez changer de regard sur le handicap avec le professeur Axel Kahn (1) à l'occasion de la conférence organisée par l'APAJH du Tarn **ce vendredi à 20 h 30 au Centre universitaire d'Albi.**

L'entrée est libre et gratuite dans l'amphithéâtre 1 et la conférence sera traduite en langue des signes pour les personnes sourdes ou malentendantes.

(1) Axel Kahn est médecin généticien et essayiste. Directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), il est président de la Fondation Internationale du Handicap et de l'Université Paris Descartes.

Le Tarn Libre – 22 janvier 2010

**La force de conviction d'Axel Kahn
fait changer le regard sur le handicap**

Ce sont plus de 700 personnes qui ont assisté à la conférence d'Axel Kahn à Albi, au premier rang desquelles Mme la préfète Marcelle Pierrot ainsi que le député du Tarn et président du conseil général Thierry Carcenac. Dans son introduction, le président de l'APAJH du Tarn Jean-Marie Aubespain a notamment remercié l'équipe du centre universitaire d'Albi qui avait mis à disposition deux salles pour que chacun trouve une place. En effet, la conférence qui se tenait dans le grand amphithéâtre 1 était vidéo-retransmise dans un second dans la Maison du multimédia.

Pendant plus d'une heure, Axel Kahn, généticien et président de la Fondation Internationale du Handicap, a développé un exposé brillant et précis faisant appel à la raison et l'humanité. Il a notamment évoqué les interactions entre éthique, génétique et handicap. De manière philosophique, il a donné à réfléchir sur l'idée « naître, naître humain, n'être qu'humain mais l'être ». En résonance avec les valeurs républicaines de l'APAJH du Tarn et le thème de la conférence « Handicap : changer de regard », il a développé une partie de son exposé sur la pleine citoyenneté des personnes en situation de



Axel Kahn en conférencier convainquant.

handicap et sur le devoir d'égalité entre tous, quelles que soient nos différences.

La seconde heure de la conférence était consacrée aux questions et interrogations de citoyens. Après la conférence, Axel Kahn a déclaré : « Ce jour, à Albi, l'APAJH a réuni des centaines de femmes et d'hommes engagés, solidaires, ardents à défendre l'humanité de chacun, au cœur même du handicap le plus sévère. Ce fut pour moi un moment riche et intense de les rencontrer, de les écouter, de leur faire part de mes analyses. Au-delà des situations lourdes auxquelles sont confrontées ces personnes, leur réunion engendre l'optimisme et l'enthousiasme ».

Vous pouvez retrouver des informations sur cette conférence sur www.apajh81.org

La Dépêche du Midi – 29 janvier 2010

L'APAJH crée des conseils de région



• Patrice Chaillat, Jean-Louis Garcia (président national de l'APAJH) et Jean-Marie Aubespain.

Le 34e congrès de l'APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés) s'est tenu à Saint-Brieuc, en présence d'une délégation tarnaise composée du président Jean-Marie Aubespain, des administrateurs Pascal Maury et Yves Obis, du directeur général Patrice Chaillat, des directeurs Bruno Betz (FOT et IME), Jean-Philippe Lantès (MAS), Benoît Marcoul (EPAS) et des techniciens Marlène Le Doré (affaires juridiques) et Alain Rouquier (communication).

Au retour de ce congrès, Jean-Marie Aubespain a dit avoir apprécié la qualité des débats. *"L'APAJH a placé la gouvernance des territoires au cœur de ses préoccupations. En effet, la loi "Hôpital, patients, santé et territoires" dessine un nouveau paysage pour le secteur médico-social avec notamment la mise en place des agences régionales de santé dans les 26 régions administratives. Et dans ce cadre, l'APAJH se doit d'être présente de façon légitime, démocratique et organisée."* Ce nouveau

contexte a donc rendu nécessaire la création de "conseils de région de l'APAJH".

Ce 34e congrès a également été marqué par l'anniversaire des 5 ans de la loi du 11 février 2005. *"La Fédération des APAJH poursuit son combat pour une véritable intégration républicaine du handicap",* note Patrice Chaillat. *"Après avoir, notamment, saisi la Halde pour discrimination d'Etat, l'APAJH reste vigilante quant au résultat de cette action."*

C'est dans cette même logique d'un égal accès aux droits que la fédération des APAJH a souhaité se positionner sur la création d'un "revenu universel d'existence" afin de résoudre la question de la rémunération du travail et du non-travail, concernant le handicap comme l'ensemble de la société française. *"Sa couverture universelle favoriserait une véritable refondation de l'égalité républicaine par la garantie de ressources à tous les exclus de la société salariale."*

S. R.

Le Tarn Libre – 30 juillet 2010

L'APAJH du Tarn en colère

"Ils ont osé !", s'insurge Jean-Marie Aubespain, président de l'APAJH du Tarn. *"Au mois de mai dernier, nous avons déclaré qu'il serait indécent, honteux de toucher à l'allocation adulte handicapé (AAH). Et le Ministre du Budget a malheureusement confirmé nos craintes."*

"Aujourd'hui, l'AAH à taux plein, est nettement inférieure au seuil de pauvreté", confie le président de l'organisme. *"Dans notre République, être en situation de handicap, c'est en plus être condamné à la pauvreté !"*

Selon Jean-Marie Aubespain, *"Nicolas Sarkozy s'était engagé,*

lors de la campagne pour les présidentielles, à augmenter l'AAH de 25 % sur son mandat". *"Et aujourd'hui le Ministre du Budget propose moins et en plus, de répartir ces 25 % promis, non pas sur le mandat du Président de la République mais sur 6 ans !"*

Le président de l'APAJH du Tarn y voit *"un manque de respect de l'engagement pris devant les Français et un mépris pour les plus vulnérables et pauvres d'entre nous".*

"Quand nous voyons ces orientations des pouvoirs publics, nous avons mal à la République", conclut-il. S. R.



Le Tarn Libre – 6 août 2010

Santé. La quinzaine d'associations du collectif «Handicap 81» anime une permanence téléphonique pour aider les familles du millier d'élèves handicapés, scolarisés dans le Tarn.

Handicap 81 à l'écoute des parents

« **M**ille élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le Tarn, et 200 autres le sont dans des établissements médicaux sociaux », confie Alain Delpi, membre de la commission enfance du collectif Handicap 81. Devant l'ampleur du phénomène, les membres de la quinzaine d'associations adhérentes ont décidé de réunir leurs forces et de lancer un véritable arsenal en vue d'aider au mieux les familles et de leur apporter un soutien. Une permanence téléphonique a été mise en place afin d'écouter, de conseiller et d'orienter les parents. Quatre matinées par semaine, des bénévoles se relaient et sont à l'écoute.

« La campagne est née de notre constat du désarroi des familles en cas de graves difficultés de leur enfant. Elles ne savent pas à qui s'adresser », confie Alain Delpi, avant d'ajouter que « même s'il s'adresse en priorité aux familles, ce service peut aussi aider les professionnels par exemple les enseignants ou les médecins dans



Les membres de l'organisation répondent aux questions et orientent les familles.

les maternités lors du diagnostic d'un problème ». Dans le but de rassurer et d'épauler les parents inquiets, un site internet a aussi été mis en place. « Un forum public destiné à répondre à toutes les questions a été ouvert », indique Georges Gauthier, trésorier de l'association chargé de la com-

munication. « On veut aussi rassurer, car ce n'est pas parce qu'il y a de petites difficultés chez un enfant qu'il y a forcément un handicap », insiste Jacques Mathieu, le président du collectif. Officiellement né il y a quelques mois, ce groupement d'associations tarnaises espère, grâce à ses

actions, continuer à venir en aide aux parents, tout en privilégiant l'écoute et la confidentialité.

Paul Carcenac

Infos : www.collectifhandicap81.fr
Permanences téléphoniques :
05 63 60 35 13 le lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 10 heures à midi.

Collectif Handicap 81

La scolarité des enfants handicapés est menacée

Suite à un arrêté préfectoral modifiant les conditions d'accès à un contrat aidé notamment pour les auxiliaires de vie scolaire, les membres du collectif handicap 81 tirent la sonnette d'alarme. Certains enfants risquent de ne plus être scolarisés faute d'aide ou d'être mal pris en charge.

Le collectif Handicap 81 regroupant seize associations venant en aide aux personnes handicapées est en alerte. En cette rentrée, nombre de parents d'enfants handicapés sont inquiets suite à un arrêté pris par le préfet de Région cet été. En effet, le 22 juillet, un arrêté a été mis en place concernant les personnes en contrats aidés et modifiant les conditions d'accès à ce type de contrat. « Des personnes en contrats aidés sur des missions d'Auxiliaires de Vie

Scolaire (AVS) voient leur emploi supprimé. De plus, ce texte, élaboré en plein été, a provoqué un chaos à la rentrée scolaire », souligne Jacques Mathieu, président du collectif handicap 81. En modifiant les conditions d'accès à ces contrats et à leur renouvellement, certains enfants en cette rentrée se sont retrouvés sans aide d'auxiliaires de vie scolaire. Il faut désormais 24 mois de chômage pour prétendre à ce type de contrat qui est désormais de 6 mois au lieu d'un an et renouvelable une fois. La conséquence est dramatique pour certains parents qui ne savent plus si leurs enfants handicapés pourront être scolarisés en cette année scolaire 2010-2011.

Une double peine

C'est finalement une double peine que ressentent les familles. La plupart ont vraiment eu du mal à scolariser leur enfant normalement. Obtenir un AVS a aussi été pour la plupart



• Les membres du collectif handicap 81.

un parcours du combattant. Et là pour certains tout s'écroule : soit ils n'ont pas obtenu d'AVS en cette rentrée, soit leur AVS possède un statut précaire. « L'éducation nationale avait en plus prévu des AVS pour cette rentrée et finalement les postulants ne correspondent plus aux nouveaux critères », précise Jacques Mathieu. Par ailleurs cette modification des conditions entraîne un surcroît de précarité chez les personnes bénéficiant ou prétendant à un contrat aidé de ce type. « Par ail-

leurs, ce sont des personnes qui seront en difficulté sociale qui s'occuperont de nos enfants. Est-ce l'idée qu'on se fait de la scolarité d'enfants handicapés ? », demande une mère. Une situation ambiguë puisque la loi du 11 février 2005 rappelle le droit à la scolarité pour tous. Le collectif handicap 81 réfléchit à des actions, peut-être même un recours en justice, pour que leurs enfants ne soient pas laissés sur le bord du chemin.

V.S.

APAJH : "Nous avons prévenu !"

"Depuis la rentrée scolaire, les difficultés de recrutement des auxiliaires de vie scolaire sont nombreuses", confie Jean-Marie Aubespain, président de l'APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés) du Tarn. "Pourtant, à maintes reprises, nous avons souligné que proposer des subventions aux organisations pour salarier des AVS conduirait nécessairement à diminuer l'enveloppe de moyens attribués aux enfants qui en ont besoin."

Le président tarnais regrette que la qualité de la scolarisation des enfants en situation de

handicap soit passé en second plan. "Les équipes éducatives doivent connaître les besoins éducatifs particuliers de l'enfant accueilli, afin de préparer son inclusion dans l'établissement scolaire et de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques nécessaires, avec ou sans aide."

Jean-Marie Aubespain conteste également le nouveau système de recrutement des enseignants. "Leur formation pédagogique se réduit à peu de chagrin", indique-t-il. "Comment les préparer à scolariser des élèves à besoins éducatifs

particuliers, alors qu'on les prive de toute véritable formation professionnelle globale?"

L'APAJH rappelle le rôle central des établissements et services médico-sociaux, dont les coopérations avec le milieu scolaire favorisent l'accessibilité de l'école. "Nous serons toujours disponibles pour dialoguer avec les pouvoirs publics afin que la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, soit pleinement appliquée, en particulier dans le cadre de la scolarisation."

S. R.



Les échos de la cité

Exposition de peinture

Les artistes du FH, du FOT et de IME accompagnés dans leur création par Benoît Thiel ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition « L'art abstrait en liberté » le jeudi 17 juin de 15 h à 19 h dans les locaux de l'APAJH du Tarn. 40 œuvres ont été réalisées entre novembre 2009 et avril 2010, à partir de 3 couleurs et sur des supports 20 X 30 cm et 30 X 40 cm. Ces peintures seront exposées du 17 juin au 9 juillet, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h. Entrée libre et gratuite à l'APAJH du Tarn - Zone du Plateau Saint-Antoine, 4 rue Jean d'Alembert, Albi

Exposition: l'art abstrait en liberté



Les jeunes artistes exposent jusqu'au 9 décembre.

Les jeunes artistes du foyer d'hébergement de Réalmont, du foyer occupationnel thérapeutique de Castres, de l'institut médico-éducatif de Navès, 3 établissements gérés par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn (APAJH81), présentent à la maison de la citoyenneté leur exposition «L'art abstrait en liberté», 40 tableaux réalisés entre novembre 2009 et avril 2010, avec le concours de Benoît Thiel, artiste peintre talentueux bien connu dans le Carmausin: «Je n'ai pas voulu influencer les jeunes artistes. L'objectif était de leur permettre de s'exprimer sur la toile blanche à

partir de 3 couleurs, avec les outils que j'utilise habituellement pour peindre, truelles, morceaux de bois, cuillers, couteau à mastic, les créations sont donc très personnelles et originales».

Et le résultat superbe, qui a particulièrement séduit l'ensemble des personnes présentes au vernissage le lundi 29 novembre, André Lhermet lui-même, grand artiste connu et reconnu bien au-delà de nos frontières, appréciant: «L'équilibre et l'harmonie des couleurs, la sensibilité qui émane de chaque dessin, de chaque peinture, c'est vraiment une très belle exposition».

L'analyse du maître était un-

niquement partagée par le maire Alain Espié, le conseiller général de Carmaux-Nord Serge Entraygues, Patrice Chaillet le directeur de l'APAJH 81, Laurent Maurel, conseiller pédagogique, Carmen Carneros, présidente de l'atelier carmausin des amis des arts, et par les enfants des 2 classes de CE1 de l'école Jean-Moulin et leurs enseignants, mme Cazals et mr Santoul.

La très belle exposition est à voir jusqu'au 9 décembre, du lundi au vendredi de 14 à 17h00, maison de la citoyenneté, 26 av Bouloc Torcat. L'entrée est gratuite. Renseignements: maison de la citoyenneté, 05.63.36.39.39. APAJH du Tarn: www.apajh81.org

Le Tarn Libre – 18 juin 2010

sport adapté

Concours de pêche organisé par la MAS Lucie Nouet



Le poisson n'était pas au rendez-vous ! photo DDM. P.B.

Lorsque revient le mois d'avril, la MAS Lucie Nouet, APAJH du Tarn, organise conjointement avec l'association de pêche de Saint-Sulpice un concours de pêche à la truite pour les résidents des établissements médico-sociaux du Tarn et des départements limitrophes.

De nombreux participants se sont retrouvés autour du lac de

monsieur Iversenc sous un temps incertain.

Cette manifestation a été une réussite, non pas par le nombre de truites pêchées, mais par la bonne humeur, la convivialité et l'enthousiasme dégagés par les pêcheurs, les éducateurs et les bénévoles. C'est vrai que les truites ont fait de la résistance, mais comment leur en vouloir?

La Dépêche du Midi – 10 avril 2010

Sport adapté: randonnée des « petits marcheurs »



Les participants de la randonnée pédestre à Aiguelèze.

Cette année, la semaine « sport de nature et handicap » s'est déroulée sur la base de loisir d'Aiguelèze. C'est donc au bord du Tarn que l'A.P.A.J.H. 81 a donné rendez-vous au Sport Adapté et au Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour une balade avec « les petits marcheurs ». Cette activité s'adresse aux personnes handicapées mentales ayant des difficultés à la marche. Les objectifs sont de maintenir les capacités motrices des personnes en difficulté, de leur procurer du plaisir par le biais de l'activité et de leur donner une ouverture vers le monde extérieur. Partager ces moments

avec les clubs de valides présents sur les lieux est important. L'essentiel est de favoriser l'échange et faire connaître le handicap pour ne pas rester cloisonné et stimuler le changement du regard sur l'autre. La M.A.S. Marie-Allie, l'I.M.E. de Castres (A.P.A.J.H. 81), le Foyer de Sérénac et la M.A.S. Lucie Nouet (A.P.A.J.H. 81) étaient présents à cette journée. Le F.O.T. de Laplanésié, l'I.M.E. de Florentin et un deuxième groupe de l'I.M.E. de Castres ont profité des animations proposées par l'ensemble des comités sportifs sur la base. La journée s'est clôturée par un goûter convivial bien mérité par tous.

La Dépêche du Midi – 23 juin 2010



Éléments financiers

Rapport du Trésorier

Denis Cadaux

Bilan synthétique de l'association : Ces deux tableaux mettent en évidence l'évolution des investissements et des emprunts contractés ces trois dernières années.

BIENS				FINANCEMENTS			
	2008	2009	2010		2008	2009	2010
Immobiliers	5 690 090	5 717 483	11 900 932	Réserves	6 257 646	6 716 972	8 144 931
Autres invest.	2 359 920	3 454 617	3 189 647	Provisions	196 325	412 649	789 089
				Emprunts	2 599 217	2 545 601	7 242 141
TOTAL	8 050 010	9 172 100	15 090 579	Financ. long terme	9 053 188	9 675 222	16 176 161
Créances	1 780 456	1 343 720	1 506 666	Dettes court terme	1 624 952	2 242 082	2 302 366
Liquidités	847 674	1 401 484	1 881 282				
TOTAL	10 678 140	11 917 304	18 478 527	TOTAL	10 678 140	11 917 304	18 478 527

■ Siège Social et Vie associative

Le Siège Social supporte le poids de son développement avec des ressources en stagnation et des charges en augmentation. Si l'on exclut la reprise de déficits antérieurs, son résultat est juste équilibré.

La section « Vie associative » ne dispose pratiquement pas de ressources car la part de cotisation des adhérents est très faible par rapport aux frais nécessités par le développement de l'association. Donc, le résultat est négatif.

■ EPAS

Grâce à une progression des mesures confiées et donc de ses recettes, l'EPAS dégage un excédent significatif de 70 000 €. En revanche, son développement l'oblige à rechercher d'autres locaux.

■ IME

Pour la deuxième et dernière année, l'IME bénéficie de la reprise des déficits antérieurs à hauteur de 135 000 €. Après cette correction, le résultat est positif de 67000 € principalement grâce à une reprise de provision pour un risque qui ne s'est pas réalisé.

■ SSED

Il a bénéficié des mêmes effets que l'IME. Son résultat est positif pour 18 000 €.

■ FOT

Il subit le phénomène inverse à celui de l'IME. La reprise d'excédents antérieurs a représenté 32000 €. Le résultat de l'activité réelle de 2010 est donc positif (17 000 €).

■ MAS

Le résultat positif (70 000€) n'est pas significatif des conditions particulièrement favorable dont a bénéficié exceptionnellement cet établissement en 2010. En effet, suite à l'acquisition des murs, il n'a pas payé de loyer (220 000 € en 2009) et il n'a pas pratiquement d'amortissement car l'investissement a eu lieu en fin d'année 2010. Des dépenses de remise en état des installations s'imposent.

■ CAAD

L'activité qui atteint maintenant son rythme de croisière équilibre ses comptes.

Résultats par établissements Comptes administratifs

	EXERCICE 2010 : Résultats			EX. 2009	EX. 2008
	Comptables	Reprise	Corrigés	Résultats	Comptables
SIEGE Budget DDASS	6 304	- 5 405	899	28 010	- 45 122
SIEGE Vie associative	- 10 355		-10 355	0	- 6 682
EPAS Tutelles	79 960		79 960	9 804	- 19 214
IME Lostange	202 609	- 135 624	66 985	185 763	- 135 623
SSESD Lostange	42 174	- 23 532	18 642	12 706	- 23 532
FOT La Planésié	-14 939	32 093	17 154	- 21 462	- 48 511
MAS Lucie Nouet	69 949	0	69 949	109 071	143 150
CAAD Lucie Nouet	53 509	0	53 509	- 71 180	8 335
ESAT Social	- 98 230	- 49 630	- 147 860	- 49 630	- 46 172
ESAT Production	- 170 327		- 170 327	2 875	70 403
FH Les Cyclades	18 499	- 17 095	1 404	26 655	29
SAVS Les Cyclades	5 079	- 3 404	1 675	4 086	3 939
Unités de Vie	- 97 685		- 97 685	- 198 483	
TOTAL	86 547	- 202 597	- 116 050	38 215	- 99 000
Reprise Résultat antérieur				- 363 376	
Résultat corrigé				- 325 161	

■ ESAT / Production

Il subit les effets des importants changements de l'année 2010. Le déménagement sur le nouveau site, la remise en état de l'ancien site, les adaptations nécessaires avec le nouvel outil de travail explique l'important déficit de l'exercice de 170 000 €. En effet la production 2010 n'a pas pu atteindre le niveau de ce que permet de fabriquer cette établissement. En revanche, il subit les effets des nouvelles charges.

■ ESAT / Social

Le déséquilibre chronique entre le nombre de moniteurs et le nombre d'ouvriers continue à provoquer un déficit important (147 000 €). 10 places ont été octroyées fin 2010 sur lesquelles 6 sont occupées. Si l'on ajoute les 10 autres places prévues en 2011, les comptes devraient arriver l'équilibre.

■ FH / SAVS

Ces deux établissements ont bénéficié des reprises de déficits antérieurs à hauteur de 20000 € en tout. Après correction, les résultats sont équilibrés

■ Unités de Vie

La diminution des coûts (masse salariale autres charges de fonctionnement) n'a pas été suffisante pour compenser la baisse des produits. Il ressort donc encore cette année un déficit important (98 000 €).

Des travaux de mise en conformité avec les normes de sécurité restent à réaliser.

■ Conclusion

Globalement, les financeurs ont octroyé à l'association 202 000 € pour compenser les déficits antérieurs. Après cette correction, le résultat corrigé est négatif de 116 000 €. Ce même résultat était aussi négatif de 325 000 € en 2009. Même si l'évolution traduit une amélioration et si certains investissements (ESAT) n'ont pas encore porté leurs fruits, la rigueur dans la gestion reste de mise, compte tenu des projets envisagés.

Comptes annuels 2010 de l'APAJH du Tarn en €

BILAN (avec montants ajustés)

Actif	31/12/2010			31/12/2009
	Montant Brut	Amort. et Prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement	1 820.00	1 213.34	606.66	1 213.33
Frais de Recherche et de Développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	84 906.02	66 731.24	18 174.78	9 479.61
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	3 157.44		3 157.44	14 806.99
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	255 542.71		255 542.71	220 542.71
Constructions	11 658 000.07	2 254 641.68	9 403 358.39	3 489 670.02
Autres	1 001 573.63	665 516.15	336 057.48	252 078.04
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 986 665.69	1 170 805.61	815 860.08	335 728.24
Immobilisations corporelles en cours	151 161.71		151 161.71	1 162 811.70
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15 695.87		15 695.87	17 032.43
TOTAL I	15 158 523.14	4 158 908.02	10 999 615.12	5 503 363.07
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	11 041.28		11 041.28	15 241.71
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 097.16		1 097.16	7 519.55
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 147 369.99		1 147 369.99	1 046 192.89
Autres	290 505.52		290 505.52	166 973.90
Valeurs mobilières de placement	128 681.65		128 681.65	57 191.52
Instruments de trésorerie				

BILAN (avec montants ajustés)

Actif	31/12/2010			31/12/2009
	Montant Brut	Amort. et Prov.	Montant Net	Montant Net
Disponibilités	1 718 203.47		1 718 203.47	1 344 292.75
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	47 295.93		47 295.93	98 649.75
TOTAL II	3 344 195.00		3 344 195.00	2 736 062.07
Charges à répartir / plus. exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	18 502 718.14	4 158 908.02	14 343 810.12	8 239 425.14
(1) Droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				

BILAN (avec montants ajustés)

Passif	31/12/2010	31/12/2009
	Montant Net	Montant Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	590 174.64	543 257.50
Ecarts de réévaluation		
Réserves	774 723.15	764 892.77
Report à nouveau (a)	-272 655.23	-164 498.94
Résultat de l'exercice	86 547.62	38 216.20
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	216 240.69	228 157.83
- Legs et Donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	-156 898.02	-293 440.13
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 935 705.95	1 046 170.41
Provisions réglementées	880 126.07	885 480.81
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	4 053 964.87	3 048 236.45
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		53 000.00
Provisions pour charges	789 088.90	359 648.72
FONDS DEDIES		
Fonds Dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	789 088.90	412 648.72
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 207 744.64	2 545 601.11
Emprunts et dettes financières divers	12 025.98	6 607.56
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 232.40	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	549 663.59	549 836.96
Dettes fiscales et sociales	1 481 337.25	1 445 275.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 868.52	
Autres dettes	136 905.86	190 968.54
Instruments de Trésorerie		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 978.11	40 249.83
TOTAL III	9 500 756.35	4 778 539.97
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	14 343 810.12	8 239 425.14
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		

BILAN (avec montants ajustés)

Passif	31/12/2010	31/12/2009
	Montant Net	Montant Net
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit (c) Dettes sur achats ou prestations de services (d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

COMPTE DE RESULTAT - 2010

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (1):		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue [biens et services] (a)	1 974 739,59	1 008 638,32
Production stockée (b)	- 6 422,39	6 929,95
Production immobilisée	69 192,69	-
Dotations et Produits de tarification	11 192 593,03	11 967 388,23
Subventions d'exploitation	222 454,60	183 266,89
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 099,92	145 933,51
Cotisations	5 305,00	5 530,00
Autres produits	805 059,62	743 999,44
Total I	14 466 022,06	14 061 686,34
Charges d'exploitation (2):		
Achats de marchandises (d)	-	-
Variation des stocks (e)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)	658 183,21	586 078,50
Variation des stock (e)	4 200,43	- 6 605,31
*Autres achats et charges externes	2 536 602,83	2 487 634,23
Impôts, taxes et versements assimilés	788 247,45	784 571,83
Salaires et traitements	7 241 964,04	7 094 585,03
Charges sociales	2 611 811,29	2 561 516,14
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	515 777,55	416 804,79
Sur immobilisations: dotations aux provisions	-	-
Sur actif circulant: dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges: dotations aux provisions	-	53 000,00
Autres charges	2 978,57	2 715,90
Total II	14 359 765,37	13 980 301,11
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier	-	4 693,44
- Redevances de crédit-bail immobilier	-	-
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	106 256,69	81 385,23
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Bénéfice ou perte transférée III	822 054,21	1 033 303,70
Pertes ou bénéfices transféré IV	822 054,21	1 033 303,70
Produits financiers:		
De participation (3)	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	555,64	10,24
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 258,13	-
Total V	7 813,77	10,24
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées (4)	123 445,33	100 222,88
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total VI	123 445,33	100 222,88
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 115 631,56	- 100 212,64
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 9 374,87	- 18 827,41

COMPTES DE RESULTAT - 2010

Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	490 398,60	40 465,33
Sur opérations en capital	116 404,46	64 637,80
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 354,74	5 354,74
Total VII	612 157,80	110 457,87
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	42 148,85	20 414,26
Sur opérations en capital	86,46	7 997,70
Dotations aux amortissements et aux provisions	474 000,00	62 002,30
Total VIII	516 235,31	90 414,26
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	95 922,49	20 043,61
Participation des salariés aux résultats (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-	-
5. SOLDE INTERMEDIAIRE	86 547,62	1 216,20
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	37 000,00
Engagements à réaliser sur des ressources affectées		
Total des produits (I+III+V+VII)	15 908 047,84	15 242 458,15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 821 500,22	15 204 241,95
Bénéfice ou perte	86 547,62	38 216,20



DÉPARTEMENT DU TARN



EPAS Tutelles

Établissement de Protection et d'Accompagnement Social

Directeur : Benoit Marcoul

Depuis janvier 2010 et afin de tirer l'ensemble des conséquences de la convention signée entre l'APAJH du Tarn et le Conseil Général, l'EPAS tient 2 comptes administratifs :

MPJ - Mesures de Protections Juridiques.

MASP - Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé.

Cette nouvelle organisation comptable a entraîné une distinction marquée entre le temps et le personnel dédiés à l'exercice des mesures de protections juridiques et ceux aux MASP.

Nous pouvons désormais parler de deux services distincts, même si, compte tenu de la nouveauté de la délégation d'exercice des MASP, nous mutualisons encore certains moyens et personnels.

MPJ - Mesures de Protections Juridiques

L'année 2010 n'a fait que confirmer la tendance constatée sur les années précédentes, c'est-à-dire une importante augmentation de l'activité, les juges prononçant de nombreuses mesures de protection.

Cette augmentation est chiffrée sur l'année à 9,42 %. Nous gérons 626 mesures au 31 décembre 2009 et 685 mesures au 31 décembre 2010.

La fermeture des Tribunaux d'Instance de Gaillac et Lavaur et leur transfert de compétence sur, respectivement, ceux d'Albi et de Castres, a eu pour conséquence une augmentation de notre volume d'activité sur le secteur Sud.

L'accroissement d'activité et l'accord de financeur de nous doter des moyens réclamés, nous a permis l'embauche de 2,7 ETP (Equivalent Temps Plein) supplémentaires.

Nous avons pu notamment doter le service d'un mi-temps de juriste, poste qui démontre, à ce jour, toute sa pertinence.



L'augmentation du personnel basé en grande partie sur Albi n'est pas sans poser un problème de place. Nous occupons l'ensemble de la superficie disponible. Il devient indispensable d'envisager un déménagement en 2011, et ce, notamment, pour des raisons de sécurité.

Au niveau budgétaire, notre organisme tarifaire, la DDCSPP - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - a accédé à nos demandes.

Nous avons ainsi pu bénéficier de 974 781 € de dotation globale servie par 9 financeurs, les plus importants étant l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie. Il est à noter que l'arrêté a été pris très tardivement, le 14 octobre 2010, ce qui n'a pas été sans incidence sur la gestion de la trésorerie.

En parallèle, les frais de gestion qui sont prélevés sur les ressources des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique ont été en nette augmentation par rapport au prévisionnel : 183 397 € contre 151 320 € prévus. Cette augmentation est due au changement, en cours d'année, de l'assiette de prélèvements. Y sont inclus désormais les montants placés sur des produits d'assurance vie.

Nous avons constaté qu'en fin d'année, les magistrats s'efforçaient d'augmenter le nombre de révision des mesures. Il est à noter que tous les jugements devront être révisés pour le 31 décembre 2013.

Il est probable que cette obligation ait une incidence sur le nombre de mesures à venir ; les magistrats ayant moins de temps pour instruire les nouveaux dossiers.



MASP - Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

Les premières MASP ont été confiées à l'APAJH du Tarn en septembre 2009. 2010 représente donc la première année à plein exercice. En 2009 nous avons réalisé 8 mois / mesures, soit 0,6 mesure moyenne dans l'année. Pour 2010, il s'agit de 100 mois / mesures et 8,33 mesures en moyenne sur l'année (17 000 € de produit).

Notre organisation s'est régulièrement étoffée au cours de l'année, au travers de la mise à disposition progressive de 0,6 ETP et de rencontres régulières avec le responsable du service MASP du Conseil Général du Tarn, Xavier Parent.

Mais ce dispositif semble peiner à se développer par manque de moyens. Si la pertinence de ces prises en charge n'est plus à démontrer, nous avons attiré l'attention du Conseil Général du Tarn sur les engagements initiaux qui avaient été pris, à savoir, que nous mettrions en œuvre les moyens nécessaires à la bonne gestion de ces mesures et que le Département s'engageait à garantir la pérennité de ce dispositif ainsi qu'un flux constant.

Et ce flux doit garantir aux délégataires les moyens financiers nécessaires à la rémunération des personnels affectés ainsi que le financement des charges courantes afférentes.

le fait du jour



repères

323

USAGERS concernés dans le sud du Tarn. Depuis son antenne de Castres, l'APAJH gère 323 dossiers de tutelles sur l'ensemble du territoire du sud du Tarn, depuis Castres, Labastide et Lavaur.

«Malgré les nouvelles dispositions de la loi sur les tutelles, le nombre de personnes que nous prenons en charge ne cesse d'augmenter, de 5 à 10% par an»

Benoit Marcoul
directeur départemental

Une partie de l'équipe de l'APAJH qui se consacre au service de mandataire auprès des personnes adultes protégées. / Photo DDM

Qui sont les Castrais placés sous tutelle ?

l'essentielle ▼
L'association APAJH gère sur le Tarn la tutelle de 666 cas de personnes majeures protégées dont la moitié sur le bassin de Castres. Le service installé à Aillot gère ainsi les comptes bancaires et le budget de 323 personnes déficientes dans le sud du Tarn.

Si épisodiquement les feux de l'actualité abordent la question de la mise sous tutelle lorsqu'il s'agit par exemple de célébrités, les personnes (on les appelle des mandataires) chargées par un juge d'exercer la gestion des comptes et du patrimoine de personnes adultes protégées sont généralement discrètes et leur rôle est mé-

connu. A Castres, l'APAJH (1) occupe une place importante dans ce domaine. Depuis 2 ans, elle a ouvert un service spécifique (établissement de protection et d'accompagnement social) installé au centre commercial d'Aillot pour le sud du Tarn. Benoit Marcoul, directeur départemental du service indique: «Vingt-six personnes travaillent chez nous sur ce service dans le département dont six à Castres. Nous ne sommes pas les seuls à être en charge des tutelles puisque le juge des tutelles peut aussi désigner une personne de l'entourage, un mandataire privé ou même d'une autre association comme nous.» Sur les 666 dossiers gérés par l'APAJH du Tarn, 323 concernent le sud du département. «C'est une zone très large qui va de Lavaur à Murat

et à Labastide-Rouairoux, précise Sylvie Cluzel, chef de service à Castres. Un quart de nos usagers ont plus de 70 ans, un quart à moins de 40 ans et donc la moitié sont âgés de 40 à 70 ans.» 60% de cette population protégée vit à domicile. Les autres résident dans un établissement. Le placement sous tutelle d'une personne fragilisée ne concerne donc pas que les personnes très âgées ou isolées. «Pour être protégé, il faut souffrir d'une altération des facultés mentales» rappelle Benoit Marcoul. En s'implantant durablement à Castres, le service a souhaité se rapprocher davantage de ses usagers. Et les statistiques ne vont que grandissant là où à contrario la réforme intervenue en 2007 avait objectif de faire baisser le nombre de dispositions:

«Notre activité de tutelle augmente de 5 à 10% par an environ. Je pense que c'est la conséquence d'un éclatement de plus en plus important des familles mais aussi à une population du Tarn qui vieillit et même se paupérise.» ajoute le directeur. L'installation à Aillot du service des tutelles a ainsi beaucoup apporté à l'association. «Nos usagers viennent dans nos locaux ou bien nous les visitons chez eux. C'est très intéressant pour nous d'être installés dans un quartier populaire de la ville.» ajoute Sylvie Cluzel qui anime une équipe où le dialogue et l'échange permanent sont souvent nécessaires pour prendre les bonnes décisions.

Jean-Marc Guilbert

APAJH: association pour adultes et jeunes handicapés.

QUE FAIT LE MANDATAIRE ?

La personne placée sous tutelle se voit dépossédée de la gestion de ses finances. C'est le mandataire qui perçoit ses revenus et qui règle ses factures. «Je me dois d'équilibrer le budget de mes usagers, explique par exemple la mandataire Aurélie Pons. Tout doit se faire dans le dialogue. On doit faire un travail éducatif dans l'idée de permettre à la personne de sortir de la tutelle.» Pour Audrey Tok, elle aussi employée à l'APAJH: «Nous déterminons avec eux la somme d'argent de vie auquel il peuvent ensuite prétendre pour leurs besoins quotidiens. Mais il faut parfois être contraignants.»



Unités de Vie du Carmausin

Accueil pour personnes âgées « comme à la maison »

Directeur : Benoît Marcoul

L'année 2010 est une année de transition marquée par de nombreuses mutations, tant au niveau du nombre de résidents accueillis, du type de résidents, de l'organisation hiérarchique et fonctionnelle que du partenariat mis en œuvre au travers de la signature de conventions.

Cette année aura été également marquée par le positionnement des autorités administratives sur l'exigence du respect des normes de sécurité.



Les résidents

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré 12 sorties liées à un décès et 2 entrées. Comme nous l'avait autorisé le Conseil d'Administration, nous avons accompagné les personnes les plus dépendantes jusqu'au dernier moment.

Les nouveaux entrants correspondent désormais aux personnes ayant vocation à intégrer les Unités de Vie du Carmausin, à savoir personnes âgées autonomes.

Compte tenu de la difficulté d'accueillir de nouveaux résidents, nous nous sommes rapprochés des foyers d'hébergements du secteur afin de proposer aux résidents autonomes atteignant 60 ans d'intégrer la structure. Les deux entrants, en 2010, y étaient précédemment accueillis.

Le devenir des Unités de Vie du Carmausin passe, à notre avis, par l'accueil de personnes handicapées vieillissantes.

La structure

Afin de tenir compte de la baisse du nombre de personnes accueillies, de diminuer les charges locatives et de réorganiser les équipes afin de maîtriser les coûts, décision a été prise de fermer deux unités: Les Lilas (19 août 2010) et Les Tulipes (28 octobre 2010).

À compter de novembre 2010 le nombre de salariés est passé de 14 à 10.

Le regroupement de l'ensemble du personnel sur un seul site a permis notamment d'envisager une véritable prise en charge occupationnelle. De nombreuses activités y sont désormais proposées.

L'un des personnels a été promu assistant technique. Sa mission est d'organiser quotidiennement le fonctionnement des Unités de Vie du Carmausin.

Par ailleurs, la MAS, vient désormais épauler les Unités de Vie du Carmausin par la mise à disposition d'un de ses personnels. Cette personne a les compétences d'une psychologue.

Cette nouvelle organisation fonctionnelle a été initiée au moment du départ de Stéphanie Massier qui avait effectué un excellent travail.

Le partenariat

Deux conventions ont été signées en 2010. L'une liant les Unités de Vie du Carmausin au SSIAD de la CARMi, l'autre au SSIAD de l'ASEI La Soleillade.

La conformité

Lors d'une réunion le 18 mars 2011, la DDASS du Tarn a rappelé à l'ensemble des logements foyers les normes de sécurité applicables, enjoignant à chaque établissement de se mettre en conformité. Le regroupement sur un seul site devrait permettre de répondre à ces contraintes en 2011.



société

Les unités de vie, c'est comme à la maison

Les pensées, les iris à Blaye les Mines, les lilas, les tulipes à Carmaux, les 4 unités de vie du Carmausin accueillent les personnes âgées valides ou faiblement dépendantes, qui ne peuvent rester seules chez elles.

Après une période difficile qui s'est soldée fin 2008 par un redressement judiciaire, c'est l'APAJH du Tam (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), qui reprenait en janvier 2009 une structure qui a aujourd'hui retrouvé la sérénité et une solide organisation.

Pour Benoît Marcoul, le directeur: «Nous avons gardé les résidents qui étaient très attachés à ce mode de vie, et nous accueillons d'autres personnes qui sont relativement autonomes dans leurs activités, mais qui peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle».

6 résidents par unité, un total de 24 places, l'hébergement est convivial et familial, avec chambre individuelle aménagée par chacun(e), y compris avec son propre mobilier, les autres espaces, cuisine, séjour, étant partagés en commun.

Un personnel compétent qui priorise l'écoute, la relation in-



De g à d, A. Rouquier, Yvonne, F. Iversenc, B. Marcoul.

dividuelle, la convivialité, la vie à l'unité de vie se passe «Comme à la maison», et s'intègre parfaitement dans l'environnement local, les résidents pouvant aller et venir, recevoir proches ou amis.

Benoît Marcoul: «Aujourd'hui, il y a un projet, qui associe résident, association et salarié».

Propos confirmés par Françoise Iversenc, coordinatrice de

l'unité «Les lilas», qui a connu l'époque difficile, sans pour autant perdre son enthousiasme et son sourire.

Côté finances, l'unité de vie est plus économique que le tarif moyen des maisons de retraite du département, avec un coût de 52,69€/jour, soit 1609,65/mois (L'établissement bénéficie de l'agrément social du conseil général).

Aujourd'hui, 13 résidents occupent les 4 unités, l'occasion pour Alain Rouquier, chargé d'études et de communication à l'APAJH, de rappeler: «Une dizaine de places sont disponibles, pour des personnes seules, mais aussi pour des couples».

APAJH: 05.63.45.33.62.

J.L.G.

La Dépêche du Midi - 14 mai 2010



NAVÈS



IME / SSES D Lostange

Institut Médico Éducatif

Service de Soins et d'Éducation Spécialisé à Domicile

Directeur : Uvaldo Polvoreda

Institut Médico Éducatif

L'année 2010 a été une année préparatoire au changement et à la finalisation du projet « Lostange ».

Tout au long de l'année, les équipes et la Direction ont mené un travail de réflexion sur l'aménagement et le projet de vie dans les nouveaux locaux ainsi que sur l'accompagnement nécessaire auprès des usagers face à ces changements. Les travaux ont été suivis avec une attention très soutenue par le Directeur et Fernand Grumeau, membre du Conseil d'administration de l'association.

Une réunion de chantier mensuelle a eu lieu régulièrement avec les entreprises, l'architecte, le Directeur et une de ses adjointes. Le déménagement s'est opéré progressivement, avec la participation de l'ensemble des salariés.

Les équipes éducatives ont accompagné les usagers dans cette étape en amont, pendant et après l'installation. Cette démarche a permis une transition sans incidence particulière sur le comportement des enfants et des jeunes.

Autant le personnel que les usagers ont pris rapidement leurs marques dans ces nouveaux locaux que nous avons investis depuis début novembre 2010.

Groupes de travail et comité de pilotage ont alimenté les réflexions et les travaux au fil des mois, l'objectif étant que ce déménagement soit bien vécu par les usagers et leurs familles, en premier lieu, mais aussi par l'ensemble des équipes de professionnels.

Le précédent Directeur a quitté l'association en fin d'année 2010, faisant ainsi valoir ses droits à la retraite.

La démarche qualité

Elle a soutenu l'établissement dans la préparation de sa mise en conformité (dossier d'accompagnement et médical de l'utilisateur, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, mise à jour des dossiers administratifs, écriture des projets de service, mise à jour des fiches de fonction et des fiches de poste, procédures et gestion documentaire...).

L'IME a accueilli 10 stagiaires (services éducatif, logistique et paramédical), pour des durées pouvant aller d'une semaine à 15 mois, poursuivant ainsi son rôle « d'entreprise apprenante ».

L'activité

L'IME a accueilli en 2010 42 usagers pour une capacité autorisée de 39 places. Comme l'année précédente, ce dépassement s'explique par des accueils à temps partiel et un absentéisme justifié par les maladies ou quelquefois des convenances familiales.

Taux d'occupation 2010 : 96 %

Orientations des usagers vers d'autres établissements

- 1 usager orienté vers un IME avec internat (demande de la famille).
- 1 usager a changé de département (mutation professionnelle du père).
- 2 admissions en 2010.

Liste d'attente

11 enfants sont inscrits sur liste d'attente en 2010, certains depuis plusieurs années.

Répartition par unités

■ Unité thérapeutique des petits

6 enfants présentant des Troubles Envahissants du Développement. L'équipe éducative est renforcée étant donnée la nécessité incontournable de prises en charge individuelles parfois permanentes (1 professionnel pour 1 enfant).

■ Unité thérapeutique intermédiaire

7 enfants dont 5 avec des Troubles Envahissants du Développement.

■ Unité intégrée à l'école d'Aillot de Castres

11 enfants de 6 à 12 ans encadrés par une équipe de l'IME. Une équipe pédagogique est mise à disposition par l'Éducation Nationale et la Municipalité de Castres : 0,5 Equivalent Temps Plein d'enseignant et 0,3 ETP d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.

■ Unité des adolescents de la ferme

12 jeunes entre 12 et 18 ans, accompagnés par une équipe éducative renforcée, tenant compte de la nécessité incontournable de prise en charge individuelle d'un usager.

■ Unité des jeunes adultes de la ferme

6 jeunes adultes entre 18 et 20 ans (et plus). Ce groupe accueille 5 jeunes adultes maintenus dans la structure au titre de l'amendement « Creton ». Malgré les dossiers de candidatures envoyés dans divers établissements du secteur adulte, aucune place n'a été proposée jusqu'à présent.

Sur les 5 unités, l'équipe paramédicale intervient en complémentarité de l'équipe éducative sous forme de prises en charge collectives, et/ou individuelles (orthophoniste, psychomotriciens, psychologue, infirmière).



Projets personnalisés

Elaborés en équipe pluridisciplinaire, prenant en compte les souhaits des familles, ils sont présentés et validés en équipe pluridisciplinaire avec le médecin psychiatre et la direction de l'établissement. Les axes de travail qui y sont définis comportent des objectifs à moyen et à court terme qui sont évalués au bout de 6 mois.

Transfert

En 2010, 1 transfert a été réalisé avec un groupe de 4 enfants de l'Unité thérapeutique des petits.

Activités extérieures particulières

Durant le mois de juillet et les périodes de vacances scolaires, des activités socialisantes exceptionnelles à la journée ont été réalisées pour l'ensemble des groupes à raison de 2 à 3 par semaine dans chaque unité. Il est à noter que les rééducations sont maintenues. Des activités de plein air, baignade, randonnées, visites diverses avec pique nique ou quelquefois repas pris au restaurant, figurent dans les programmes.

Sport adapté

Nous notons une participation de plus en plus massive dans les manifestations proposées par le Comité Sport Adapté du Tarn (mise en place d'un contrat aidé d'éducateur sportif aidé à temps plein jusqu'en septembre 2011). Une grande majorité d'usagers dispose d'une licence (39 sur 42).

Le Service de Soins et d'Éducation Spécialisé à Domicile

Le SSES accompagne le parcours de 35 usagers âgés de 6 à 16 ans afin de faciliter les apprentissages socio-éducatifs et scolaires et optimiser leur intégration. Il intervient principalement sur des écoles et des collèges et sur les lieux où évoluent les enfants et les adolescents.

Pour l'année scolaire 2010/2011, le service accueille 38 enfants et adolescents dont 2 par dérogations.

La répartition du SSES dans le département concerne la zone géographique de Castres, Labruguière, Mazamet/Aussillon, soit 11 sites d'inclusion scolaire.

Tous les enfants bénéficient d'un projet personnalisé qui s'inscrit dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

À la base, un projet de service est construit par les professionnels du SSES à partir des bilans et observations de l'enfant et des attentes de sa famille qui sont recensées préalablement. Il est réactualisé chaque année.

Tous les usagers bénéficient d'un accompagnement éducatif.

- 16 ont un suivi global (éducatif, psychologique, psychomoteur, orthophonique) ;
- 28 ont un suivi en orthophonie ;
- 30 ont un suivi en psychomotricité en individuel ou en groupe. Les suivis des prises en charge sont réalisés en individuels environ à 90 % et le restant est effectué en petits groupes de 2 à 3 enfants





Des accompagnements sont mis en place en psychologie : 22 suivis et des rencontres sont proposées aux familles et usagers pour un travail d'orientation et projet d'avenir : 17 familles ont été rencontrées en 2010.

15 orientations ont été réalisées

- 2 vers un IME ;
- 1 en SSES, agrément ITEP (Instituts Educatifs, Thérapeutiques et Pédagogiques) ;
- 6 en IMPRO (Institut Médico Professionnel) ;
- 2 en lycées professionnels avec un suivi SSES de plus de 16 ans ;
- 1 en Maison Familiale et Rurale avec suivi SSES de plus de 16 ans ;
- 1 en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ;
- 2 maintiens en CFA Spécialisé qui au cours de l'année 2010 ont été pris en charge par un relais en SSES plus de 16 ans ;
- Pour les 4 autres préparations d'orientation, elles ont été réalisées avec le maintien d'accompagnement de notre service ;
- 2 usagers ont été inscrits en classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) en collèges ;
- 1 en classe de 6ème SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) ;
- 1 enfant a été maintenu en CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) avec poursuite de l'accompagnement du SSES ;
- Enfin, 2 orientations qui n'ont pas été réalisées vers un IME par manque de place, ont été reconduites (maintien par défaut).



Accueil de stagiaires en 2010

- 2 stagiaires monitrices- éducatrices.
- 2 stagiaires psychologues.
- 1 stagiaire en psychomotricité.

Les faits marquants

Le déménagement du service SSES sur le site de « Lostange » effectif fin 2009.

La visite de conformité de l'IME / SSES le 23 novembre 2010, avec le retour des conclusions et l'échéancier des préconisations à mettre en œuvre.

Le changement du médecin psychiatre et la prise de fonction du successeur dès la rentrée de septembre 2010.

En septembre 2010, le SSES intervient dans 11 établissements scolaires

L'ouverture d'une troisième ULIS sur le secteur de Castres pour la rentrée de septembre 2010 s'est effectuée au collège des Cèdres

Nous notons toujours une forte proportion du nombre d'adolescents sur l'effectif global : 24 adolescents sur 38 suivis (26 en 2009/2010, 22 en 2008/2009, 20 en 2007/2008) ainsi qu'une stabilité de présence des usagers sur les divers lieux de scolarité.

L'accueil de 15 nouveaux entrants a été réalisé en septembre 2010 avec une liste d'attente de 8 enfants.

Les PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) en réunions d'équipe de suivi pluri professionnel ont été mis en forme en octobre/novembre/décembre 2010.

le fait du jour



repères

6 70 000

EUROS > Le prix d'achat de Lostange. Un coût pour l'APAJH auquel il faut ajouter 1,63 million d'€ de travaux dont 28 % ont été subventionnés par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

« On a investi 9 millions d'€ en 4 ans dans nos infrastructures sur le département »

Patrice Chaillot
Directeur général de
l'APAJH du Tarn

Florence Bening, directrice-adjointe du SSES, Patrice Chaillot, directeur général de l'APAJH, Françoise Fatout, secrétaire générale de l'APAJH et France Nares, directrice adjointe de l'IME, sont ravis d'avoir intégré Lostange. / Photo DDM, T. A.

La deuxième vie du domaine de Lostange

l'essentiel

Ancien centre de loisirs et cadre de fêtes familiales, bien connu des Castrais, Lostange, vendu par la mairie en 2005, vient de rouvrir ses portes, transformé en centre pour enfants handicapés.

Depuis quelques jours à peine, Lostange revit enfin. Ce domaine, qui a longtemps fait partie du patrimoine local très connu des Castrais lorsqu'il abritait un centre de loisirs et des salles pour des fêtes familiales ou associatives, a rouvert ses portes pour abriter dorénavant un institut médico-éducatif (IME) pour enfants handicapés.

C'est en effet l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) du Tarn qui avait ra-

cheté en 2005 cette magnifique bâtisse et son superbe parc de 7 hectares lorsque la mairie les avait mis en vente. « On cherchait quelque chose pour regrouper tous nos sites qui étaient éclatés sur Castres », rappelle Patrice Chaillot, directeur général de l'APAJH qui rassemble 200 adhérents, emploie 300 salariés et accompagne 900 personnes dans le département. Et Lostange offrait un cadre idéal pour regrouper les cinq sites différents où étaient jusqu'à « répartis dans des locaux exiguus » les enfants et le personnel. L'IME de Lostange accueille aujourd'hui 24 enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels profonds ou sévères, 15 enfants et adolescents autistes et le service (SSES) qui gère les 37 enfants présentant un retard mental léger qui sont eux scolarisés toute l'année norma-

lement. Au total c'est donc 76 enfants accompagnés par 50 salariés qui revivent dans ce site. Pour beaucoup de salariés qui « venaient ici enfants », c'est même un retour aux sources. « Cela nous a permis de mieux nous organiser, de mieux coordonner nos travaux pédagogiques et d'éviter les problèmes de transports entre les sites », indique France Nares, adjointe de direction de l'IME.

2,3 millions d'€ investis

Une mutualisation des moyens humains mais aussi des moyens matériels, des véhicules de service, des locaux et du matériel éducatif qui, selon Patrice Chaillot, « compense l'investissement » de 2,3 millions d'€ pour ce projet. Car en plus de l'achat du domaine, il a fallu adapter l'architecture en fonction des besoins comme pouvoir proposer

des accompagnements individualisés, notamment pour les autistes. Un aménagement spécifique a donc été mis en place avec un mobilier adapté et une structuration avec la création d'espaces différents. Au total 2 ans de travaux. Le parc a également été élagué, sécurisé et clôturé. Des parcours et des aires de jeux mis en place. Sans parler des aménagements réalisés directement par la ville de Castres (voies d'accès, réserve d'eau en cas d'incendie, ADSL...). « Les relations avec les collectivités sont excellentes, confie France Nares. D'ailleurs, comme à Castres, on a signé une convention avec Navès pour des projets dans leur salle des fêtes et avec leur école ». Bref, l'APAJH perpétue la tradition de Lostange, qui a toujours eu une vocation d'intérêt général.

Br. M.

A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

« On a bien conscience que ce site a toujours eu vocation à être utilisé par le secteur associatif », confie Patrice Chaillot, le directeur général de l'APAJH qui souhaite donc « rouvrir » Lostange et le « mettre à disposition » des associations castraises dès le printemps prochain. « Nous ne sommes pas un internat et on a des périodes de fermetures le week-end et durant les vacances, continue-t-il affirmant que l'IME est ouvert « 210 jours par an ». Le reste du temps pourrait très bien être utilisé par des associations ». Pour Patrice Chaillot, c'est l'occasion de montrer que l'IME « ne se contente pas de sortir de ses murs mais sait aussi s'ouvrir ».

LOSTANGE

Le centre ouvre ses portes



Les élus de la commune ont été invités à visiter les nouveaux locaux

Racheté en 2005 par l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) du Tarn, le domaine de Lostange a retrouvé son activité en accueillant début novembre un Institut Médico Educatif (IME) pour enfants handicapés.

C'est en effet 39 enfants et adolescents, auparavant dispersés sur plusieurs sites castrais, qui sont pris en charge dans ces 2000 m² de bâtiments réaménagés autour d'un parc de 7 hectares : 24 enfants et adolescents de 6 à 20 ans, déficients intellectuels profonds ou sévères, 15 enfants et adolescents autistes déficitaires aggravés.

Egalement, le SSES (Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile), en partie sur place depuis fin 2009, gère 37 enfants et adolescents de 6 à 16 ans présentant un retard mental léger, qui sont eux scolarisés toute l'année normalement.

C'est donc au total 76 enfants accompagnés par 50 salariés qui peuvent profiter de ce cadre, autrefois destiné à héberger des centres de loisirs ou des fêtes associatives ou familiales. Une vocation que n'a d'ailleurs pas oubliée la direction qui se dit prête à mettre ce site à disposition d'associations durant les périodes de fermeture.

De nouvelles prestations ont été

développées autour d'activités éducatives, artistiques, sportives, mais aussi de nouvelles prestations d'ordre plus médical. Des aménagements spécifiques ont été mis en place : mobilier adapté, accompagnements individualisés pour les artistes, création d'espaces différents... Le parc a été élagué, sécurisé, clôturé pour que les enfants évoluent en autonomie mais en toute sécurité. Un parcours vélo a été créé ainsi que des aires de jeux.

Au niveau de la municipalité, des efforts ont également été consentis pour répondre aux besoins exprimés : aménagement des voies d'accès avec aires de croisement, mise en place d'une réserve d'eau en cas d'incendie, accélération de la desserte en ADSL, conventions pour l'utilisation de la salle polyvalente, projets éducatifs avec l'école...

Coûts engagés par la municipalité :

Protection incendie : 22 688 € (participation de l'Etat de 25 %)
Sécurité routière (élargissement de la voie) : 28 523 € (participation de l'Etat de 25 %)
Voirie VC 8 : 20 695 € (participation du Conseil Général de 33 %).

La direction se réjouit des bonnes relations entretenues avec la collectivité et a invité le conseil municipal le vendredi 19 novembre pour lui faire découvrir ses

installations en avant-première. Le samedi 27 novembre, c'est une journée Portes Ouvertes qui a été organisée pour permettre aux familles et aux habitants de Navès de se rendre compte des travaux effectués et découvrir l'espace aménagé pour accompagner dans les meilleures conditions les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.

L'APAJH est présidée par Jean-Marie Aubespain avec Patrice Chaillot en tant que Directeur général, mais citons une de nos administrées, Françoise Fatout, habitant Barginac, qui tient les fonctions de secrétaire générale. Impliquée dans l'association en raison du handicap de son fils Geoffrey, nous la remercions d'avoir accepté de témoigner ainsi que Geoffrey, sur cette institution.

Françoise Fatout, secrétaire générale de l'APAJH : « Mes premiers mots seront pour remercier Marc Cousinié, maire de Navès, et son Conseil municipal qui ont montré dès le début du projet leur volonté de nous aider au maximum et la parole a été largement tenue. Merci à tous les bénévoles et tous les salariés de l'Association pour leur investissement et les gros efforts qu'ils fournissent encore actuellement pour que les jeunes trouvent leurs repères et leur épanouissement à Lostange.

C'est en 1998 que j'ai connu l'APAJH du Tarn lors de l'admission de mon fils Geoffrey à l'IME rue Villegagne à Castres. Après avoir été trésorière adjointe, j'occupe le poste de secrétaire générale, depuis l'élection de Pierre Roux à la tête de l'association, en janvier 2005 (le projet d'acquisition de Lostange date de cette période).

Lostange en chiffres

- 670 000 € prix d'achat de Lostange (bâtiment et terrain de 7 ha) à la Mairie de Castres en novembre 2005
- 1 630 000 € de travaux et aménagements sur 2 000 m² (28 % subventionnés par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, soit 460 000 €)
- 2 300 000 € d'investissement total
- 50 salariés
- 76 enfants et adolescents
- Une organisation à l'échelle départementale



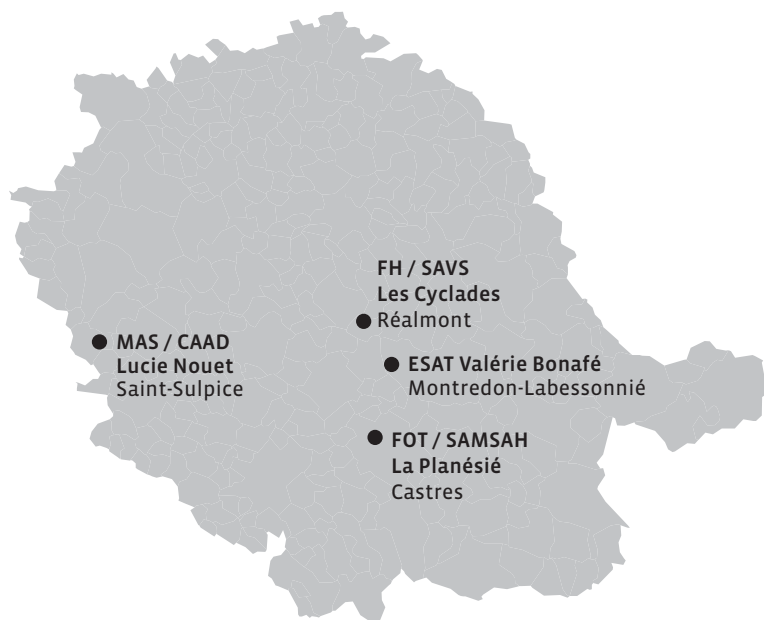
Pôle « Adultes handicapés »

Établissements pour adultes en situation de handicap

Directeur : Jean-Philippe Lantès

L'année 2010 aura vu, en novembre, la création du pôle « Adultes handicapés » de l'APAJH du Tarn, selon le schéma de développement associatif adopté par en décembre 2009. Ce pôle comprend :

- Le Foyer Occupationnel Thérapeutique et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés de Castres,
- L'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Montredon-Labessonnié,
- Le Foyer d'Hébergement et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de Réalmont,
- La Maison d'Accueil Spécialisée et la Cure Ambulatoire À Domicile (SAMSAH) de Saint-Sulpice.



La direction de ce pôle a été confiée à Jean-Philippe Lantès, Directeur de la MAS / CAAD de Saint-Sulpice.

Sous l'autorité du Directeur Général, sa mission consiste à mettre en œuvre cohésion d'équipe et cohérence des orientations et pratique sur ce périmètre dans le respect des délégations de chaque Directeur ou Directrice.

Le pôle « Adultes handicapés » en quelques chiffres

- 180 places d'accueil ou d'accompagnement
- 200 salariés travaillent dans ce périmètre sur 165 ETP, la plupart en CDI
- 11 millions d'€ de budgets d'exploitation

Dès l'année prochaine, un rapport spécifique d'activité sera réalisé pour ce pôle.



MONTREDON-LABESSONNIÉ

ESAT Valérie Bonafé



Établissement et Service d'Aide par le Travail

Directrice : Fabienne Cros

L'ESAT s'est déplacé de la commune de Burlats au lieu-dit « Les Fournials » sur la commune de Montredon-Labessonnié pendant l'été.

Le déménagement a eu lieu entre le 16 et le 21 août. La dernière production de Burlats a été acheminée au nouvel ESAT le jour même pour démarrer la production sur le nouveau site le lundi 23.

Cuisine Centrale

La production de la cuisine centrale est stable avec un total annuel de repas produits qui avoisine les 170 000 repas.

Nous avons conservé les mêmes clients entre 2009 et 2010 : 12 écoles, 3 crèches, 4 centres de loisirs, 2 ADMR et les 3 établissements associatifs IME, FH et FOT.

La prestation traiteur a été suspendue pendant plusieurs mois du fait du déménagement et de l'interdiction des services vétérinaires d'utiliser les locaux de Burlats.

Espaces Verts

Nous avons obtenu 1 lot supplémentaire en appel d'offre sur la Mairie de Castres, portant à 86 000 m² la tonte annuelle.

Le Chiffre d'affaire est en augmentation de plus de 20 % entre 2009 et 2010.

Le Conseil de la Vie Sociale

Il s'est réuni 3 fois cette année : le 27 avril, le 29 juin et le 2 novembre 2010.

79 % des travailleurs de l'ESAT ont moins de 40 ans.

Depuis le 1er décembre 2010, l'ESAT a reçu l'autorisation d'augmenter sa capacité d'accueil de 30 à 40 personnes.

Au 31 décembre 2010, nous avons recruté 6 travailleurs de plus.

Quelques dates à retenir

Le 8 février 2010 : Prestation de repas élaborés avec des produits en « circuits courts » issus du Parc Régional du Haut Languedoc (730 enfants concernés).

À l'issue de cette collaboration, l'ESAT s'est engagé auprès du Parc Régional en adhérent au label « Régal d'Oc »

Le 17 novembre 2010 : Prestation dans le cadre du Salon « Rest and Co ». Mise en place et service à l'assiette pour 200 personnes en liaison chaude d'un pot au feu élaboré avec des produits régionaux. Le service à table a été réalisé en partenariat avec le Lycée Hôtelier de Mazamet.

Le 16 décembre 2010, l'ESAT a participé à une vente de pâtisseries à Labège pour la société Sanofi Aventis

Le 28 décembre 2010, au nom de tous ses collègues, Christelle Bitailon, Présidente du Conseil de la Vie Sociale a rencontré Valérie Bonafé au Foyer d'Accueil Médicalisé de Bonnefont dans les Hautes-Pyrénées.



La formation

De nombreux stages en entreprise ont été réalisés et ont permis aux travailleurs à la fois de valider des projets de réorientation professionnelle ou encore d'asseoir leurs compétences et leur savoir faire dans des entreprises du milieu ordinaire.

D'autre part, 25 personnes ont bénéficié d'une formation :

- 2 personnes ont bénéficié de la formation AFPS pour laquelle elles ont obtenu le diplôme avec la Croix Rouge.
- 1 personne a passé les deux premiers niveaux du BAFA et les a obtenu (fin de formation prévue sur 2011).
- 21 personnes ont suivi la formation HACCP dispensée par la société CIFIRHC.
- 1 personne a suivi la formation « maintenance Ergonomie » dispensée par la MFR Peyregoux.

L'accueil de stagiaires

En 2010, l'ESAT a accueilli 25 personnes en situation de handicap en attente d'orientation professionnelle par la CDAPH ou déjà orientée mais sans affectation ou encore usagers d'établissements type IMPRO, IME, MECS, CMP...

La volonté inscrite dans le cadre du projet d'établissement est bien de laisser cette porte ouverte à l'ensemble des usagers extérieurs à l'ESAT et de s'engager dans des conventions de partenariat afin d'accueillir ce public en attente et en demande constante.



Dans le cadre de la semaine du handicap, l'ESAT reçoit chaque année plusieurs personnes venant valider un projet professionnel de réorientation. En 2010, 3 personnes ont été accueillies.

Au niveau des professionnels « en devenir », du secteur médico-social, l'ESAT est aussi un terrain pour confirmer ou invalider un projet de formation. Cette année, nous avons accueilli quatre personnes en stage ou en contrat CIVIS.

Enfin, et en adéquation avec le projet d'établissement, l'ESAT se veut ouvert à la formation professionnelle, tous secteurs confondus. Aussi, nous sommes engagés dans deux contrats d'apprentissage (CAP PAR et DE Educateur spécialisé) et nous souhaitons développer cette ouverture vers d'autres secteurs comme les travaux paysagés par exemple.

Les ateliers pédagogiques et de soutien

Elaboré pour la période 2007/2011, le projet de l'ESAT est en cours de révision. L'année 2010, essentiellement centrée sur le déplacement des ateliers a aussi permis de travailler l'organisation du nouvel établissement.

Nous avons modifié les horaires de travail permettant ainsi de dédier la journée du mercredi à des activités dites de « soutien » que nous préférons appelées « ateliers pédagogiques ».

Les travailleurs ont des activités de production le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 00 à 16 h 30.

Le mercredi est l'occasion de participer à des ateliers (gestion de ses comptes, lecture, code de la route...) mais aussi de visiter des entreprises de fabrication (nos fournisseurs) ou encore de participer à des sessions de formation (SST, HACCP...)



Les manifestations

- Challenge René Bousquet : Tournoi des écoles de rugby du Tarn avec 900 joueurs le 23 mai 2010 au stade de Labruguière.
- Journée détente le 30 juin 2010 au stade de Montredon avec matchs de foot, de rugby, pétanque et repas fourni par la Brasserie chez Pascal et Sammy de Montredon.
- Le 30 novembre 2010, l'équipe de France 3 Tarn est venue réaliser un reportage dans les locaux de la cuisine centrale.
- Soirée de fin d'année sur le site de l'ESAT animée par l'association « La Réunion Lé La » avec repas dansant.



L'ESAT des Fournials en pleine activité



Une partie de l'équipe de l'ESAT (moniteurs cuisine Centrale, Espaces Verts, personnel technique) De gauche à droite : Christian Arnaud, Eric Torrès, François Luesma, Serge Clanet, Rémy Cauquil, Bernard Galibert, Fabienne Cros Josette Lemoine et Philippe Jamme.

Lil y a un peu plus d'un an, le 12 octobre 2009, était posée la première pierre du futur ESAT* Valérie Bonafé aux Fournials. Après un été de déménagement, la quarantaine de travailleurs et de salariés de l'ESAT a investi ses nouveaux locaux fin août et ce n'est pas sans émotion tous ont commencé leur activité au sein de ce nouvel établissement.

Les premiers pas dans le hall d'entrée ont été émouvants pour tout le monde: nostalgie et angoisse se sont mêlées dans l'esprit de chacun, ainsi que la peur de se perdre dans ce grand espace de plus de 1 000 m². La découverte de bureaux colorés a constitué le premier pas vers

l'avant; soudain, l'envie de s'approprier les locaux s'est lue sur les visages, laissant entrevoir ce qu'allait réserver ce bâtiment: une cafétéria pour les repas du midi et une belle salle de formation pour les ateliers de soutien. Mais aussi une cuisine pédagogique où les travailleurs pourront montrer leur talent en concoctant des petits plats. Et pour la majeure partie, le bâtiment qu'ils ont devant les yeux est digne d'une cuisine centrale professionnelle: magasin, primaires, froid, chaud, pâtisserie, plonge, allotissement. Mais ce n'est pas tout, bien que l'installation des espaces verts ait été plus tardive, eux aussi ont découvert un grand atelier de 500 m² qui leur est réservé et où les

conditions de travail et de stockage promettent d'être meilleures. Une réorganisation totale du temps de travail a été effectuée et la manière de produire revisitée. Aujourd'hui, chacun semble avoir pris ses marques et la production ne cesse de se développer, à terme il est prévu 1500 repas/jour contre 750 auparavant. Autre bonne nouvelle, l'association vient d'obtenir 10 agréments supplémentaires pour 2011, ce qui portera à 40 l'effectif de travailleurs en situation de handicap. Et comme le dit la directrice Fabienne Cros: « Avec ce bel outil, nous allons écrire une nouvelle page de l'ESAT, au service de tous » M.A.D *Etablissement et service d'aide par le travail

restauration collective

Les produits régionaux ont la côte

L'objectif était de mettre en relation des fournisseurs agroalimentaires régionaux avec des acheteurs de la restauration collective et privée. Ces 3e rencontres Agropoint, Rest&Co, ont eu lieu à Aussillon. 23 stands ont été fréquentés, «et l'on a enregistré plus de 200 visiteurs, tous très motivés ce qui s'est traduit par des contacts de qualités» commente-t-on à Agropoint. Le circuit court aurait-il le vent en poupe? La 4e rencontre pourrait être bien avancé de 6 mois et être programmé dans un an! 130 structures étaient présentes dont 23 scolaires, 5 cuisines centrales, 5 grossistes, 20 restaurants, 30 collectivités... Pour Didier Houllès, le maire qui accueillait aussi en tant que vice-président du Conseil Général, «nous avons la volonté d'amener dans l'assiette de nos enfants des produits de proximité, développant à la fois une économie liée à nos agriculteurs et une cuisine de qualité alimentaire, de santé». Georges Paulin, en président d'Agropoint, a été le premier à vouloir démystifier les marchés publics. «N'ayez pas peur!» a-t-il invité, «jusqu'à 4 000€ an-



Rest&Co, des rencontres pour rapprocher les agriculteurs du tarn et l'assiette des tarnais. DDM G.L.

nuels vous pouvez négocier de gré à gré, jusqu'à 90 000€ il convient d'informer trois entreprises, au delà ce n'est pas aussi compliqué». Autre élu en relais de cet encouragement aux circuits courts, Daniel Vialelle avec sa casquette de président du parc naturel régional du Haut Languedoc, «la récente création de Régal d'OC est une illustration de nos missions en

direction des agriculteurs et producteurs, comme la marque Parc. Osez acheter de vrais œufs avec coquille, du fromage à la coupe... il n'y pas d'interdit en cantines, restaurants, maisons de retraites...». En fait la logique de promotion et de développement, «c'est aussi structurer le territoire et l'économie qui va avec» pour le conseiller régional Gérard Pujade. Parmi

les utilisateurs, l'Apajh (association d'adultes et jeunes handicapés) qui réalise dans ses cuisines neuves aux Fournials (Montredon-Labessonnié) 1 500 repas/ jour. «Une volonté d'être dans cette démarche où l'on rencontre des hommes et des produits de qualités» selon le président Jean-Marie Aubespain.

Gérard Lalbat

La Dépêche du Midi - 19 novembre 2010



RÉALMONT



FH / SAVS Les Cyclades

Foyer d'Hébergement

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Adjointe de direction : Stéphanie Massier

Foyer d'Hébergement

Le Foyer s'est déplacé de Rue des Maquis à Castres vers « La Croix d'Albi » à Réalmont pendant l'été.

Le dimanche 22 août, les résidents, de retour de congés sont rentrés dans leur nouveau lieu de vie : 4 villas construites durant l'année, de 3 chambres chacune dont les peintures ont été choisies par les résidents eux-mêmes et une 5ème pouvant accueillir jusqu'à 5 résidents.

Au FH, la population se répartit en 2 classes d'âge : les moins de 35 ans pour la moitié de l'effectif et les plus de 40 ans pour l'autre moitié

Un résident est sorti vers le secteur sanitaire et deux autres ont intégré le Foyer (octobre et décembre 2010). Au 31 décembre, le FH accueille 13 résidents.

Les activités menées

2/3 des résidents ont une activité sportive ou culturelle en club : piscine, aikido, tir à l'arc, escalade, théâtre...

8 ateliers sont animés régulièrement sur le Foyer : lecture écriture, informatique, médiathèque, esthétique, jardinage, cuisine, rando-vélo et pêche.

Une dizaine de thèmes ont été proposés pour les week-end : randonnées pédestres, bowling, visites culturelles (expositions, parcs zoologiques, musées...), sorties au restaurant à thèmes, séances de cinéma, vides-greniers, laser-quest, pêche, paintball, balnéo sur le site Calicéo...

3 séjours ont été organisés pendant les 5 semaines de congés

- 1 semaine en Espagne à Pâques ;
- 3 semaines à Venise en Italie cet été ;
- 1 semaine dans l'Ariège à Noël.



Les manifestations

- Challenge René Bousquet : Tournoi des écoles de rugby du Tarn avec 900 joueurs le 23 mai 2010 au stade de Labruguière.
- Exposition de toiles réalisées par les résidents du FH, les usagers de l'IME et du FOT au Siège Social de l'APAJH du Tarn à Albi du 17 juin au 9 juillet 2010.
- Crémaillère du Foyer d'Hébergement le 22 septembre 2010 avec les partenaires extérieurs : Conseil Général, élus locaux, MDPH, établissements APAJH, voisinage...
- Démarrage du projet d'écriture du scénario du court métrage « 2041 » dans le cadre du festival « La Parole est à la Jeunesse » de la Fédération Léo Lagrange du Tarn.



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS Les Cyclades est rattaché au Foyer d'Hébergement. L'adresse administrative reste située 4 rue Jean d'Alembert 81000 Albi.

Au SAVS l'ensemble de la population a moins de 40 ans. La moyenne d'âge se situant aux environs de 34 ans.

La totalité des journées a été réalisée.

Un usager est sorti au 18 juillet (raisons personnelles) et un autre a intégré le service le 19 juillet.

Au 31 décembre 2010, le SAVS accompagne 7 usagers, travailleurs de l'ESAT Valérie Bonafé.

Les activités menées

Sur les 7 personnes suivies, il s'agit essentiellement de soutien dans les démarches administratives.

Cependant, il arrive d'assurer aussi ce qui relève des actes de la vie quotidienne, comme les accompagnements médicaux, les loisirs, le suivi du budget.

Les usagers du SAVS sont partie prenante de toutes les manifestations organisées par le FH et par l'ESAT.

Le foyer de l'APAJH du Tarn s'installe



Les futurs habitants de La Croix D'Albi./Photo DDM.

L'APAJH du Tarn gère depuis 1998 à Castres un foyer d'hébergement pour travailleurs d'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail).

Avec l'ouverture prochaine de l'ESAT des Fournials à Montredon-Labessonnié, cet organisme médico-social a choisi de déménager son foyer d'hébergement à Réalmont.

Ainsi, une douzaine de travailleurs de l'ESAT de Montredon-Labessonnié vont s'instal-

ler dans 4 maisons neuves situées sur la commune de Réalmont à la Croix d'Albi. Ils sont accompagnés en permanence par une équipe d'éducateurs et de veilleurs de nuit placés sous la responsabilité de Stéphanie Massier.

Les adultes accueillis au foyer d'hébergement ont évidemment vocation, comme citoyens, à faire pleinement partie de la vie sociale locale.

Le village va petit à petit découvrir ces nouveaux habitants

dans les commerces, lieux publics ou associations. Des responsables de l'APAJH du Tarn, le directeur général Patrice Chaillet, le chargé de communication Alain Rouquier et la chef de service Stéphanie Massier, ont notamment rencontré le maire de Réalmont Hubert Bernard le 17 juin dernier pour lui présenter ce foyer.

Une pendaison de crémaillère des nouvelles maisons aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Foyer d'Hébergement : l'APAJH au cœur du Tarn

Le 22 septembre, une centaine de personnes avait répondu à l'invitation de l'APAJH du Tarn (Association départementale pour Adultes et Jeunes Handicapés), pour découvrir le nouveau Foyer d'Hébergement (FH) de Réalmont. C'est le Président de l'association, Jean-Marie Aubespín, qui a prononcé un discours d'accueil tonique. Il a remercié pour leur présence les élus : la Conseillère régionale Jocelyne Salvan, le Vice-président de la Communauté de communes Henri Géraud et le Maire de Réalmont Hubert Bernard. Il a également salué les responsables associatifs, commerçants et voisins venus nombreux. Depuis la fin du mois d'août, une dizaine de jeunes travailleurs sont installés dans 4 nouvelles maisons situées Croix d'Albi. Ils sont travailleurs en Cuisine Centrale ou en atelier Espaces Verts au sein de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) Valérie Bonafé de Montredon-Labessonnié. Ils partent du foyer à 7h30 le matin pour revenir à Réalmont vers 16h30.



Le Conseil général du Tarn est le principal partenaire financier de ce lieu d'accueil. Jean-Marie Aubespín a indiqué que le Conseiller général Jean Roger, absent de Réalmont cette semaine, a prévu de venir rencontrer prochainement l'équipe du FH. Le Foyer d'Hébergement, c'est une équipe de résidents avec des salariés qui occupent les fonctions d'éducateur, de veilleur de nuit, et à temps partiel de psychiatre et de psychologue. A Réalmont, l'action de ces salariés est coordonnée par la Chef de service Stéphanie Massier.

Il faut souligner le caractère innovant du partenariat entre l'association et les propriétaires

et Constructeurs des maisons : Lionel Escande et Philippe Jamme. Les travaux ont commencé début 2010. La Direction du FH a été associée dans l'élaboration des plans et des finitions des 4 maisons de 100 m² chacune. Merci aux propriétaires pour leur implication et le sens qu'ils ont donné à ce projet. Désormais, avec son Foyer d'Hébergement, l'APAJH du Tarn, avec les personnes accompagnées, les bénévoles et les salariés, a pleinement vocation à faire partie de la vie Réalmontaise dans toutes ses composantes : économiques, sociales, sportives, artistiques, Associatives et citoyennes.

Alain Rouquier

La Dépêche du Midi – 8 octobre 2010



CASTRES



FOT / SAMSAH La Planésié

Foyer Occupationnel Thérapeutique
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
Directeur : Uvaldo Polvoreda

Démarche qualité

Tout au long de l'année, le comité technique du FOT, sous l'égide du référent qualité, a travaillé en lien avec le cadre technique du siège en charge de la démarche qualité, à la réalisation du référentiel d'évaluation interne.

Accueil temporaire

Le FOT s'est vu attribué en 2010, 4 places supplémentaires d'accueil temporaire afin :

- de mieux répondre aux besoins de certaines familles sans solution et attente de places dans le département ;
- de proposer à des structures pour enfants de pouvoir vérifier les orientations des jeunes majeurs qu'ils accueillent ;
- de permettre des séjours ruptures à des adultes en situations de handicap qui sont soit en familles, soit dans des institutions par défaut de type hôpital psychiatrique.

La population accueillie au FOT

- 62 personnes accueillies en 2010.
- La moyenne d'âge est 40,74 ans.
- 46 sont internes, 16 externes.

Projet de déménagement SADLIS Service d'Accompagnement et de Développement du Lien Social

En 2010, nous avons effectué de nombreuses recherches pour obtenir de nouveaux locaux. L'issue est positive, car un déménagement est envisagé pour début 2011.

Projet de création d'un SAMSAH Service d'Accompagnement Médico- Social pour Adultes Handicapés

Tout au long de l'année 2010 nous avons œuvré à la mise en place du projet SAMSAH. Son ouverture est officielle depuis octobre 2010 avec Christine Cauquil pour coordinatrice.

L'activité 2010

Bilan social en 2010	Total	Internat	Externat
Nombre de journées	18147	15060	3087
Nombres de journées séjours vacances	1600	1600	
Nombres de journées d'accueil temporaire	437	298	139
Nombres de journées de stage externes vers internat	136	136	0
Nombres de journées de séjours d'échanges inter établissements	60	60	0

Orientations des usagers vers d'autres établissements

Un usager a été orienté vers une maison de retraite : réponse à son projet individualisé.

Admissions

- 3 admissions en internat.
- 2 admissions en externat.

Répartition des usagers par unités

- L'unité des « Lavandous » accueille 16 usagers en internat dont une personne en accueil temporaire.
- L'unité de « La Cerisaie » accueille 13 usagers en internat.
- L'unité de « L'Ooustalou » accueille 12 usagers en internat dont une personne en accueil temporaire.
- Le service du « SADLIS » accueille 9 usagers en internat dans des appartements situés au centre-ville de Castres.
- Le service de « La Ruche » accueille 15 usagers en externat.



Ateliers et activités

Tous les ateliers et activités, internes et externes, sont intégrés dans les emplois du temps hebdomadaires sur l'année, et sont régulièrement pratiqués.

Chaque usager s'inscrit ou pas sur un ou plusieurs ateliers en fonction de ses souhaits, besoins et places disponibles. Les heures d'ouvertures sont de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Propositions hebdomadaires 2010

Ateliers	Nombre d'usagers
La serre	12
La ferme	23
Atelier polyvalent	28
Libre cours	8
Accueil de jour	En fonction des envies et des maladies

Activités en internes 2010	Nombre d'usagers
Piscine	39
Randonnée	28
Danse	15
Football	20
Théâtre	9
Activité lecture écriture	12
Contes	5
Musique	7
Cinéma	62
Chi-quon	12
Atelier créatif	20
Équitation	12
Bibliothèque	5

Certains usagers ont fait le choix de s'inscrire dans des activités extérieures au FOT.

Groupes de paroles	Nombre d'usagers
Paroles d'hommes	14
Paroles de femmes	11
Paroles de vie	62

Les activités exceptionnelles

Tout au long de l'année différents projets culturels, sportifs et festifs sont proposés aux résidents, souvent en partenariat dans le Tarn.

Sorties exceptionnelles en 2010	Nombre de personnes	Période
Sport adapté avec Les Ormes	11	Février
Concert d'Aldebert au théâtre	7	
Carnaval de l'Orival	14	Mars
Journée activité motrice	9	
Carnaval du FOT	12	
Compétition de judo	2	Avril
Carnaval de Braconnac	9	
Carnaval de Cuxac Cabardes	9	
Rencontre équestre	9	
Repas de l'Oustalou	12	
Randonnée Sport adapté	7	
Atelier peinture	5	
Marchés de la serre	3	Avril mai
Projet citoyenneté	6	
Parcours orienté à Gourjade	7	Mai
Activités motrices à Lavour	7	
Sport adapté au FOT	13	
Exposition Peinture à Albi	10	
Sortie grimpe dans les arbres	6	
Journée cavaliers	9	Juin
Spectacle théâtre des résidents	14	
Journée sportive + invitation	20	
Journée festive APAJH du Tarn	62	
Randonnée Sport adapté	7	
Sortie Quad	10	
Fête de la ferme	62	Juillet
Foire économique de Castres	28	Septembre
Championnat de judo	1	Octobre
Randonnée Sport adaptée	7	
Projet Route du Rhum	4	
Fête d'halloween	6	
Projet tri sélectif	9	Novembre
Exposition Peinture à Carmaux	7	
Projet citoyenneté	6	
Décoration galeries marchandes	28	
Sortie de fin d'année	62	Septembre - Octobre
Partenariat avec Sirius	28	Mai - Juin - Septembre
Projet Boulevard du règlement de fonctionnement	10	De janvier à juin
Ecriture du règlement de fonctionnement	10	D'octobre à décembre

Liste d'attente

L'établissement a une liste d'attente de personnes ayant effectué des séjours dans le cadre d'un accueil temporaire et qui recherchent une place en FOT.



handicap



Lors de l'assemblée à la Planésié. Un tir à la corde très symbolique.
Photo DDM, Apajh.

L'Apajh additionne les différences

L'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) du Tarn a tenu son assemblée générale vendredi dernier au foyer de la Planésié à Castres. La matinée a été consacrée aux travaux associatifs. Après avoir salué le travail remarquable des salariés auprès des personnes accueillies par l'association, le président Jean-Marie Aubespin a exprimé l'inquiétude du secteur médicosocial devant le désengagement de l'Etat, l'éloignement de ses centres de décision avec la création des Agences Régionales de Santé et la concurrence voulue par de grands groupes nationaux. Il a réaffirmé la primauté de l'être humain, quelles que soient ses différences. Il a également plaidé pour voir se réunir en une seule entité, l'actuelle association départementale et les établissements gérés dans le Tarn par la Fédération nationale des APAJH. Enfin, cette assemblée générale a été l'occasion d'annoncer:

- Le déménagement en août 2010 du foyer d'hébergement à Réalmont.
- Les mises en service en septembre 2010 de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) des Fournials à Montredon-Labessonnié et de l'Institut Médico Educatif (IME) de Lostanges à Navès.
- La création en octobre 2010 du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) La Planésié à Castres.

Après les débats du matin, plus de 300 bénévoles, résidents, familles et professionnels se sont retrouvés pour un déjeuner préparé par la cuisine centrale de l'ESAT de Burlats. Au cours du repas, les artistes de l'ESAT de Boissel (musique) et de l'IME de Florentin (théâtre) se sont produits pour le grand bonheur de chacun. Quant à l'après-midi, elle était notamment consacrée à des activités ludiques comme le tir à la corde ou des promenades à cheval.

Castres

Autour de l'écusson

"Rencontre-débat" au foyer de La Planésié

Le 5 octobre 2010, le foyer occupationnel thérapeutique (FOT) de l'APAJH du Tarn organise dans ses locaux de La Planésié à Castres une rencontre professionnelle avec Philippe Chavaroche. Il interviendra sur le thème « Le travail d'équipe autour du projet individuel des résidents ». Philippe Chavaroche est formateur en travail social au Centre de formation de la fondation John Bost. Il dispose d'une expérience d'encadrement dans des établissements accueillant des adultes en situation de handicap lourd : autistes, psychotiques et polyhandicapés.

Le Tarn Libre - 14 septembre 2010



SAINT-SULPICE



MAS / CAAD Lucie Nouet

Maison d'Accueil Spécialisée
Cure Ambulatoire À Domicile
Directeur : Jean-Philippe Lantès

Maison d'Accueil Spécialisée

Le 22 janvier 2010, le généticien Axel Kahn a visité notre MAS. Le message écrit qu'il adressera à l'ensemble des professionnels de l'établissement n'aura pas manqué d'être une formidable reconnaissance de leur travail et des projets qu'ils mènent.

2010 marque la fin d'une mutation engagée depuis plusieurs années, avec :

- La fin de la deuxième évaluation interne dans l'établissement et la production du plan pluriannuel des axes d'amélioration de la qualité de l'établissement.
- La fin des travaux participatifs, en décembre 2010, après 18 mois de démarche, d'élaboration de notre nouveau projet d'établissement pour la période 2010-2014. Ce projet a reçu les avis favorables du Comité d'Entreprise le 26 novembre 2010, du Conseil de la Vie Sociale le 29 novembre 2010 et du Conseil d'Administration de l'APAJH du Tarn le 11 décembre 2010.

L'évolution de la population accueillie et sa prise en charge en soins

L'âge moyen de 47 ans $\frac{1}{2}$ est en augmentation par rapport à 2009.

Près de 30 % de la population accueillie a plus de 55 ans contre seulement 12,2 % nationalement.

La baisse, commencée en 2008, du nombre de résidents concernés par les hospitalisations, se confirme à nouveau en 2010. Seuls 6 résidents ont été hospitalisés.

Il est donc confirmé que la restructuration des unités de vie en maisons « spécialisées » et « médicalisées », en 2008, soutenue par la signature du CPOM, a entraîné des effets positifs puisque le nombre de jour d'hospitalisation se maintient à un niveau bas.

Lorsque l'état des résidents le nécessite, l'établissement fait appel à des consultations de spécialistes. Sur l'année 2010, un effort particulier aura été porté sur les coloscopies.

Les prises en charge d'ergothérapie concernent 92,2 % des usagers avec 1903 actes sur l'année.

42 résidents de l'établissement sont pris en charge par la kinésithérapeute selon les 1829 actes pratiqués sur 2010.

26 résidents sont pris en charge par la psychomotricienne qui n'est présente que sur une journée par semaine à la MAS. Toutefois celle-ci réalise sur l'année 353 prises en charge individuelle ou collective.

Le sport adapté

27 résidents pour l'année 2009-2010 (calendrier scolaire) ont été licenciés. Ce sont toutes des licences non compétitives. Le nombre de licenciés se maintient d'une année sur l'autre.

28 sorties ont été effectuées contre 20 en 2010 réparties de la façon suivante :

Activités motrices, 5 sorties. Randonnées pédestres, 5 sorties. Pétanque, 6 sorties. Parcours orientés, 6 sorties. Bowling, 3 sorties. Pêche, 1 sortie. Divers, 1 sortie. Course relais, 1 sortie.

Dans le cadre de la mission transverse « Pratique et développement du sport » animée au niveau associatif par Marie-Pierre Vincens, plusieurs projets ont été réalisés :

7 manifestations sportives ont été organisées par l'APAJH du Tarn avec le Comité départemental Sport Adapté 81.

Le projet « Route du Rhum » a été réalisé à la Toussaint 2010. Un groupe de 7 résidents des établissements de l'APAJH du Tarn est parti assister au départ de la route du rhum à Saint-Malo. Ce séjour a été une réussite pour tous.

Le 24 septembre 2010, une remise de trophées a été décernée à 70 sportifs le plus méritants de Midi-Pyrénées en sport adapté toutes catégories confondues. Cette journée a été organisée par la Fédération Régionale de Sport Adapté à Balma. 4 sportifs de l'APAJH du Tarn ont été récompensés : 1 du FOT, 2 de l'IME et 1 de la MAS.



Les transferts

- 6 transferts ont été réalisés en 2010.
- 24 résidents y ont participé, à Saint Paul-Cap de Joux, Fraisse les Corbières, Barcarès.

A noter que les résidents de l'unité médicalisée sont tous partis en transfert.

Les manifestations

- Organisation de la fête du vélo avec 3 associations sportives de la commune qui aura vu 300 personnes, dont les résidents, pique-niquer dans le parc de la MAS le 6 juin.
- Plantation de l'arbre de la Laïcité le 11 décembre 2010 en présence des administrateurs de l'APAJH du Tarn, d'associations laïques et d'élus locaux.



Le nouveau projet d'établissement

L'élaboration de ce projet aura été marquée par de remarquables travaux participatifs (y compris avec les membres du CVS), le nombre très important de réunions tenues sur 18 mois, conduites dans la dernière période par un appui externe.

Ce projet d'établissement articule donc : l'analyse de l'existant, prospectives, prévisions et actions sur les bases de l'auto-évaluation en démarche qualité.

Le premier de ses buts est de promouvoir la citoyenneté, l'intégration de la personne en situation de handicap accueillie ou accompagnée, ainsi que son libre choix au regard de son avis éclairé et dans le respect de ses droits.

La place de l'utilisateur, de sa famille et/ou de son représentant légal, reconnue dans l'établissement, devra se renforcer. Il s'agit de les associer plus en amont dans une véritable co-élaboration du projet personnalisé, tout en développant des prestations aux aidants familiaux.

Partenariats et transversalités

De nombreux salariés de l'établissement participent par des mises à disposition ou directement à des actions de partenariat ou de transversalité associative :

- Signature de la convention cadre de partenariat pour la formation le 23 décembre 2010 entre l'APAJH du Tarn, l'AFSL et CEELA.
- Collaboration qui s'est développée par la mise à disposition de personnels spécialisés de la MAS, sur 2010, auprès de l'accueil de jour MAGUI, géré par l'association « Accueil Dame Guiraud ». Cet établissement délivrant des prestations en direction de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou assimilée
- Contacts entre les directions de la MAS de Saint-Sulpice et du CH de Lavaur dans l'instruction d'une convention au bénéfice de l'accueil des personnes adultes handicapés hospitalisés.

- Redéploiements sur le Siège, les mises à disposition sur le SAMSAH La Planésié de Castres ou les Unité de Vie du Carmausin.
- Evolutions de la cuisine centrale et d'une possible lingerie centrale avec rattachement à l'ESAT de Montredon-Labessonnié.

En conclusion

Un des faits marquants de 2010 aura été le rachat par l'association gestionnaire des bâtiments de l'établissement à la société Tarn Habitat, stabilisant la gestion budgétaire de la MAS Lucie Nouet.

Ce rachat permet d'enclencher des 2011 un plan pluri-annuel de travaux à hauteur de 1 million d'euros au bénéfice du cadre de vie et du bien être des usagers accueillis.

Cette nouvelle situation financière doit nous permettre de développer des actions dans l'ouest du Tarn, notamment le projet multi-générationnel qui est à relancer.

Axel Kahn visite la Maison d'accueil spécialisée Lucie Nouet

Axel Kahn, président de la fondation internationale du handicap a visité la MAS Lucie Nouet et a donné une conférence sur le thème « Génétique et autisme », en présence de 60 personnes. Médecin généticien, essayiste, Président de l'Université Paris Descartes, il était dans notre département à l'invitation de l'APAJH 81. Accueilli par J.M. Aubespain président, Patrice Chaillet directeur de l'APAJH 81 et J.P Lantes directeur de l'établissement il a tout d'abord visité les locaux. J.P Lantes a présenté également ses proches collaborateurs : Sabine Mush et Dominique Toustou. Connu du grand public pour la vulgarisation scientifique qu'il fait depuis des années et pour ses prises de position humanistes, notamment au sein du Comité consultatif national d'éthique, Axel Kahn est, depuis 2007, Président de la Fondation Internationale du Handicap. Axel Kahn

a marqué son intérêt pour l'ensemble des locaux d'activités (les salles de relaxation, multimédia, de psychomotricité ou de balnéothérapie...) et il s'est arrêté plus longuement sur les unités de vie accueillies par les résidents et les personnels.

Cet après-midi s'est poursuivi par une conférence-débat sur les avancées de la génétique en compagnie du Docteur Sylvie Julia, médecin généticien du CHU Purpan et de J.M. Cantau, psychologue au Centre de Ressource Autisme Midi-Pyrénées. Avant de repartir Axel Kahn a écrit quelques mots à l'attention des personnels : « A la MAS Lucie Nouet, j'ai rencontré des professionnels attachés à « accompagner » c'est-à-dire être avec, non pas prendre l'ascendant mais aider à atteindre l'objectif... permettre à la personne handicapée de s'épanouir autant qu'elle peut s'épanouir par elle-même en comp-



Axel Kahn a visité et donné une conférence à la MAS Lucie Nouet. Photo DDM, R.B.

tant sur une aide solidaire» Le soir, à Albi, il a donné une conférence, devant plus de 700 person-

nes, sur le thème « Handicap : changer de regard ».

R.B.

SAMSAH CAAD - Cure Ambulatoire À Domicile

Passé à 2,75 ETP sur 2009, ce Service d'Accompagnement Social et Médico-Social pour Adultes Handicapés intitulé « CAAD » continue son évolution vers l'aide et le conseil mené par le psychologue, ainsi que l'infirmière.

Ces professionnels peuvent être consultés par les familles des bénéficiaires.

L'activité de socialisation a évolué non sans difficulté compte tenu des spécificités des besoins des usagers vers de la prestation collective de 2 à 3 personnes.

L'activité

Nous avons eu 1 départ d'usager en juillet pour orientation en foyer de vie : placement attendu par la famille et l'usager depuis longtemps.

En septembre l'accueil d'un usager venu de Graulhet a mobilisé les compétences de notre IDE compte tenu du suivi en oxygénothérapie que le service doit réaliser. L'effectif se stabilise donc à 9 pour 2010.

L'activité s'est maintenue à 3008,50 heures en prestations directe auprès de l'usager ou de sa famille alors que 3670,14 heures leurs sont directement consacrées.

Sur l'année, le nombre de prestation est de 836.

Présentation des usagers

- Trois personnes ont une pathologie liée à du polyhandicap,
- Une personne est atteinte d'infirmité motrice cérébrale,
- Deux personnes présentent une maladie génétique orpheline, avec alimentation entérale pour une et troubles respiratoires pour l'autre.
- Deux personnes souffrent de déficiences mentales,
- Une personne présente une déficience liée à des troubles psychiques. Pour elle, un travail de relais est en cours avec le Centre Médico Psychologique du Centre Hospitalier Spécialisé de Lavaur situé à Saint-Sulpice.



Leur choix de vie

Ils sont sous tutelles familiales Ils vivent au domicile de leur parent. Le choix de vivre à domicile est fait par le noyau familial.

La démarche d'accompagnement du service se construit à partir du projet vie de la personne, en collaboration avec la cellule familiale. En effet, l'objectif est de maintenir au maximum ce choix par un soutien des aidants familiaux car l'accompagnement est lourd.

Les personnes sont parfois en rupture d'avec les établissements antérieurs.

L'équilibre de vie au domicile

La place des familles, au regard du dispositif, s'avère primordiale et confirme les conclusions des années précédentes, c'est-à-dire de penser le rôle des professionnels, non pas en soutien direct de la famille ou des parents incluant le bénéficiaire, mais en soutien de celui-ci pour lui permettre de s'extraire du milieu familial.

Ce soutien est une aide significative au milieu familial dans sa globalité. Dans cette action, l'intervention de la CAAD, permet au mieux, d'ajuster les soins dans une position favorisant la « bienveillance » ou la « mieux traitance » en soutenant une bonne et juste distanciation dans les liens familiaux.

Les prestations

Les interventions du service sont de plusieurs ordres :

- Maintien/développement des autonomies dans les actes de la vie quotidienne
- Maintien de la santé par une sollicitation de la motricité.
- Des aides à la vie quotidienne : la toilette, hygiène, alimentation compte tenu des difficultés de déglutition.
- Aide aux soins avec accompagnements spécialisés sur les consultations particulières.
- Liaisons autour du projet d'intervention avec les partenaires sanitaires notamment psychiatre sur les démarches d'accompagnement des personnes à troubles psychiques.
- Rencontre et travail avec des parents et autres membres familiaux.
- Conseil à l'aménagement des lieux de vie/ Conseil en matériel adapté.
- Aide au maintien de liens sociaux, par de activités dans l'environnement social.

L'élaboration du projet de service, événement majeur en 2010

Suivant le travail réalisé par la MAS, aidé par le chargé de mission associatif, le projet est finalisé en décembre 2010. Sa réalisation a donné lieu à de nombreuses réunions réunissant l'ensemble de l'équipe : 4 de préparations en juin, septembre, octobre, novembre Puis 3 réunions de diagnostic, de formalisation, et finalisation.

En novembre et décembre 2010, soit 2h par réunion pour 7 personnes Des entretiens individuels ont été menés avec 6 familles ou aidants des usagers, et chaque professionnels a été interviewé. Il est donc le résultat d'un réel travail collectif. La restitution au groupe d'expression a permis des échanges fructueux.

Le développement du réseau

Petit à petit, le service est connu dans le secteur Tarn ouest. Les échanges avec l'assistante sociale du secteur de la MDPH se rétablissent. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le CMP de Saint-Sulpice à propos de l'accompagnement conjoint d'un usager orienté en SAMSAH.



Les activités des usagers

Comme les années précédentes, elles sont variées et s'adaptent au projet de la personne. Nous veillons, cependant, à créer des petits groupes pour gérer au mieux les moyens du service.

Nous privilégions les activités extra muros, à savoir :

- au domicile : soins d'hygiène et d'alimentation.
- dans l'environnement de l'utilisateur : accompagnements médicaux

Avec des groupes constitués (association) tel celui de sport adapté

Nous proposons des activités intra-muros : activités motrices et piscine dans les salles de la structure.

Par ailleurs, nous faisons bénéficier aux usagers de la CAAD les activités d'animation ponctuelles que peut organiser la MAS : Fête de la musique, carnaval, rencontre à Noël, assemblée générale de l'APAJH du Tarn

En conclusion

2010 continue à montrer la fluctuation de l'activité liée à l'utilisateur, que nous ne pouvons maîtriser. Cela montre la nécessité d'adaptabilité et de réactivité de ce type de service.

Si nous ne prévoyons pas, nous pouvons en effet ne pas avoir de réserve d'interventions compte tenu de la réactivité moindre des orientations de la CDAPH. Nous devrions être plus sollicités par cet organisme au service des personnes polyhandicapées.

Nous sommes maintenant avec une vision plus claire et repérable du service.

SAINT-SULPICE Les animaux au secours des résidents

Les résidents de la Maison d'accueil spécialisée Lucie Nouet s'ouvrent grâce à la présence de plusieurs animaux.

La plupart des 50 résidents est là depuis la création de l'établissement par l'APAJH il y a 26 ans.

Ils ont donc vieilli, le travail devant être adapté à cette évolution. Polyhandicapés, autistes, psychotiques, traumatisés crâniens, hommes et femmes vivent ici dans 7 unités de vie devenues des « maisons ». Et dans la maison des Lilas, il se passe des choses. Les résidents sont capables de marcher seuls, mais restent très dépendants de l'accompagnant dans leur vie quotidienne. S'intégrer et vivre dans ce petit collectif est donc une priorité.

Depuis quelques semaines, pour faciliter cette intégration, les animaux ne sont pas seulement admis, ils sont préconisés. Dans le projet d'établissement, l'animal doit appartenir à un membre de l'équipe soignante. Vacciné, tatoué, gentil et pas agressif, c'est la condition pour partager le quotidien du résident « l'animal de compagnie a besoin de repères et d'entretien et sa venue ponctuelle aide à la création de différenciation de rythme sur le lieu de vie » précise le directeur, M. Lantes.

Un fil conducteur

Et la vie est entrée avec Eole, la petite yorkshire du directeur qui a 6 mois, Arco le gros labrador qui ressemble à un chamois tant il est tendre et débonnaire, Cagnotte la teckel qui mordille les lacets sans égard



Personnel, résidents et animaux réunis. JDI (CP)

mais avec entêtement, Clémentine la cochonne toute noire qui suit tout le monde, qui cherche les caresses mais refuse d'être prise dans les bras - un résident est chargé du nettoyage de sa cage et les unités voisines, Les Mimosas et les Pervenches profitent de ses déplacements dont elle n'est pas avare à la recherche de quelques biscottes à croquer, 3 chevrettes et 2 moutons dans le parc, près du potager. Et tous font le lien entre les maisons en apportant une nouvelle bouffée de vie, de l'affection, de la sympathie comme ces perruches dont le babillage et le volètement ont intrigué avant de séduire. « Nous observons des résidents qui s'ouvrent au contact des animaux. C'est toute une philosophie institutionnelle qu'il faut travailler et transcrire dans le nouveau projet d'établissement » précise la directrice adjointe, Mme Toustou. Les sourires éclairent alors les

visages, des rires parfois arrivent à rompre l'enfermement de certains résidents insensibles aux êtres humains. Soignants et résidents semblent encore plus proches. Leur trait d'union, c'est l'animal et l'équipe de journalistes de la MAS menée par Nathalie confirme. Xavier a dit que ça lui faisait penser à l'Ariège, sa région.

CLAUDINE PEYRE

DU BEAU FOOTBALL

Pour la 2^e année, la MAS Lucie Nouet a participé au tournoi inter associatif organisé le 13 juin à Saint-Sulpice. Cette belle équipe de l'APAJH du Tarn a disputé 7 matchs et a marqué plus de 10 buts... des statistiques que l'équipe de France rêve d'égaliser en Afrique du Sud pour la Coupe du Monde ! Sur 24 équipes en lice, le trophée de la 12^{ème} place a récompensé la MAS Lucie Nouet.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Rapport d’activité 2010 de l’APAJH du Tarn réalisé sous la responsabilité du Président Jean-Marie Aubespín et des membres du Conseil d’administration délégués aux établissements et services de l’association Maryse Blanc, Pascale Maury, Christian Molinier, Maryse Ramade et Pierre Roux. Rédaction en lien avec le Directeur général Patrice Chaillet,

les Directeurs Fabienne Cros, Jean-Philippe Lantès, Benoit Marcoul, Uvaldo Polvoreda et leurs adjoints Stéphanie Massier, Sabine Munsh, Dominique Toustou, Florence Bening, France Narès, Patrick Bonachera, Valérie Romiguier. Composition du document : Alain Rouquier et Charlotte Lambert, responsable et assistante communication.

L'APAJH du Tarn est gestionnaire d'établissements et services depuis 1978. Sous la responsabilité d'une équipe de direction, ils fondent l'accompagnement des personnes sur les valeurs associatives de citoyenneté, de laïcité et de solidarité.

L'APAJH du Tarn intervient sur l'ensemble du département et couvre les champs de l'enfance, de l'adolescence, des adultes, des personnes âgées et de la protection des majeurs.

L'association est affiliée à la Fédération des APAJH, fondée en 1962 et reconnue d'utilité publique depuis 1974. Actuellement présidée par Jean-Louis Garcia, la Fédération nationale gère également dans le Tarn des établissements et services pour personnes en situation de handicap.



Lexique

CAAD : Cure Ambulatoire À Domicile
EPAS : Établissement de Protection et d'Accompagnement Social
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FH : Foyer d'Hébergement
FOT : Foyer Occupationnel Thérapeutique
IME : Institut Médico Éducatif
IMPro : Institut Médico Professionnel
ITEP : Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SSESD : Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile

Établissements et services gérés par l'Association départementale APAJH

Albi
EPAS Tutelles
 Plus de 700 mesures de protection

Blaye-les-Mines
Unités de Vie du Carmausin
 24 places pour personnes âgées

Castres
FOT / SAMSAH La Planésié
 68 + 15 places
 Antenne de l'EPAS

Navès
IME / SESSD Lostange 41 + 35 places

Montredon-Labessonnié
ESAT Valérie Bonafé 40 places

Réalmont
FH / SAVS Les Cyclades 16 + 7 places

Saint-Sulpice
MAS / CAAD Lucie Nouet 52 + 9 places

Établissements et services gérés par la Fédération nationale des APAJH

Labruguière
Institut Pierre Fourquet
IMPro et IME 65 places
ITEP 30 places
SESSAD 30 places

Lacaune
Domaine de Constancie
FAM 36 places
FOT 19 places

Lautrec et Jonquières
Braconnac - Les Ormes
ESAT 132 places
FH 110 places
FOT 47 places
SAVS 13 places

Castres
 Antenne du **FH**

Viane
 Antenne de l'**ESAT**

Toutes les coordonnées de ces structures sont sur www.apajh81.org

Créée en 1972, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn est un organisme à but non lucratif qui gère des établissements et services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap, de dépendance ou de difficultés sociales.

L'APAJH du Tarn rassemble 200 adhérents, emploie 300 salariés et accompagne 900 personnes dans le département. Elle œuvre pour promouvoir la dignité de tous et assurer à chacun un égal accès aux droits : éducation, santé, travail, vie sociale, culture et sport.



Siège Social - 4 rue Jean d'Alembert - 81000 Albi
Tél. 05 63 45 33 62 - Fax 05 63 45 41 04 - accueil@apajh81.org

www.apajh81.org